

E.P.
DUC
R.D.F.
RECENSEMENT 1975

SERIE ETUDES ET ANALYSE

ANALYSE DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES



MADAGASCAR

REPOBLIKA DEMOKRATIKA MALAGASY

Tanindrazana - Tolom-piavotana - Fahafahana

MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE
CHARGE DES FINANCES ET DU PLAN

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA RECHERCHE ECONOMIQUE

COMITE DE COORDINATION DES INFOR-
MATIONS STATISTIQUE & ECONOMIQUE

COMMISSION NATIONALE DU RECENSEMENT
GENERAL DE LA POPULATION

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT

RECENSEMENT 1975

SERIE ETUDES ET ANALYSE

ANALYSE DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

PRESENTATION

Le premier Recensement Général de la Population de Madagascar, dont la nécessité a été mise en évidence depuis 1965, n'a pu finalement être effectué qu'en 1975 pour des raisons d'ordre essentiellement financier. Les résultats détaillés de ce Recensement sont actuellement disponibles ; dans une deuxième étape de la publication l'analyse se propose de synthétiser les résultats, ceci à l'intention d'un large public qui aura besoin d'une idée globale sur la population de Madagascar. Les autres utilisateurs qui voudraient avoir des détails précis sur certains aspects se reporteront aux divers volumes qui les intéressent, tant ceux qui sont déjà parus (données) que ceux auront à paraître plus tard (analyse).

La présente analyse traite des données démographiques, l'état de la population et migration après un rappel sur la méthodologie.

TABLE DES MATIERES
DONNEES DEMOGRAPHIQUES

1. Effectif global	4
a) Répartition	4
b) Urbanisation	11
2. Répartition par année d'âge de la population	14
a) Indice de WHIPPLE	14
b) Indice de BACHI	15
c) Indice combiné des Nations Unies	18
d) Les pyramides par année d'âge	28
3. Structure	29
a) Milieu urbain	29
b) Milieu rural	37
4. Indices de structure	44
a) Age moyen de la population	44
b) Indice de dépendance économique	44
c) Rapport enfants-femmes	45
5. Etat matrimonial	46
a) Introduction	46
b) Milieu urbain	47
c) Milieu rural	52
6. Migration	54
6.1 Généralités	59
6.2 Migration selon le lieu de naissance	60
6.2.1 Généralités	61
6.2.2 Milieu urbain	61
6.2.3 Ensemble	69
6.3 Résidence antérieure	78
6.3.1 Courants migratoires	78
6.3.2 Ville et campagne	85
6.4 Durée de résidence	86
6.5 Taux et indices de migration	93
6.5.1 Taux de migration	93
6.5.2 Indice de redistribution	94
6.5.3 Indice de préférence	94
6.5.4 Indice d'efficacité	95
6.6 Migration (durée de vie) et Migration relative à la résidence antérieure	96

/ ISTE DES TABLEAUX

TABLEAUX

Pages

1 : Répartition de la population et densité par province	4
2 : Répartition de la population selon la densité	5
3 : Densité par province et par sous-préfecture	7
4 : Effectif de la population urbaine par province	11
5 : Répartition de la population urbaine (en pour 1000)	13
6 : Variation de l'indice de Whipple par province (rural)	15
7 : Variation de l'indice de Bachi selon les milieux	16
8 : Répartition par sexe, et par année d'âge de la population 1975 - Ensemble de Madagascar	19
9 : Répartition par sexe et par année d'âge de la population 1975 - Milieu urbain	22
10 : Répartition par sexe et par année d'âge de la population 1975 - Milieu rural	25
11 : Répartition par sexe et groupe d'âge de la population ur- baine selon les provinces	30
12 : Rapport de masculinité par âge en milieu urbain	33
13 : Répartition par sexe et groupe d'âge de la population ru- rale selon les provinces	38
14 : Répartition par sexe et groupe d'âge de la population se- lon les provinces (urbain et rural)	40
15 : Rapport de masculinité selon les milieux et par province..	42
16 : Rapport de masculinité par âge en milieu rural	43
17 : Rapport de masculinité par âge en milieux urbain et rural..	43
18 : Age moyen de la population par province	44
19 : Indice de dépendance économique par province	45
20 : Rapport enfants-femmes par province	45
21 : Répartition de la population urbaine par sexe, âge et état matrimonial (en %)	47
22 : Répartition de la population urbaine de 10 ans et plus par province, sexe et état matrimonial	50
23 : Répartition de la population de 10 ans et plus des chefs lieux de province par sexe et état matrimonial (en %)....	51
24 : Répartition de la population rurale par sexe, âge et état matrimonial (en %)	52
25a: Répartition de la population rurale de 10 ans et plus par province, sexe et état matrimonial	55
25b: Précocité et intensité de mariage par province	56

26 : Proportion des migrants (durée de vie) des chefs lieux de province en pourcentage	62
27 : Proportion des migrants (durée de vie) en milieu urbain (en pourcentage)	65
28 : Proportion des habitants des centres urbains résidant hors de la province de naissance (% par rapport à l'ensemble des nés dans la province)	68
29 : Répartition de la population selon la province de naissance et la province de résidence en 1975	69
30 : Entrants selon la province d'origine, sortants selon la province de destination 1975 (Ensemble des deux sexes) ..	70
31 : Répartition des migrants (durée de vie)	72
32 : Répartition des gains en migrants (durée de vie) par province	73
33 : Proportion des migrants (durée de vie)-Milieu Rural et Urbain par groupe d'âge	74
34 : Répartition des migrants selon la résidence antérieure ..	79
35 : Entrants selon la province d'origine, sortants selon la province de destination 1975 (Dernière résidence)	80
36 : Répartition des gains en migrants (Résidence antérieure par province)	83
37 : Répartition de la population de Madagascar selon le milieu de résidence antérieure et actuelle	84
38 : Répartition des migrants selon le milieu de résidence antérieure et actuelle (en valeur absolue).....	84
39 : Répartition des migrants selon le milieu de résidence antérieure et actuelle (en pourcentage)	84
40 : Répartition des migrants selon la province et la durée de résidence :	
a - Province d'installation : tout milieu	86
b - Province d'installation : milieu rural.....	87
c - Province d'installation : milieu urbain ...	88
41 : Répartition des courants migratoires selon la province d'installation (Tout milieu d'origine et d'installation).....	90
42 : Répartition des courants migratoires selon la province d'installation par cohorte	90
43 : Répartition des courants migratoires selon la durée de résidence par province d'origine (Tout milieu d'origine et d'installation)	92
44 : Répartition des courants migratoires selon la province d'origine par cohorte	92

TABLEAUX

Pages

45 : Taux de migration	93
46 : Indice de préférence par couple de province	95
47 : Indice d'efficacité par province	95
48 : Différence des types de migration par province	98

/ ISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUES

Pages,

1 : Densité de la population à Madagascar	6
2 : Courbe de concentration de la distribution	10
3 : Répartition de la population selon les milieux urbain et rural	12
4 : Pyramide des âges - Ensemble Urbain et Rural. Madagascar ..	21
5 : Pyramide des âges - Milieu urbain	24
6 : Pyramide des âges - Milieu rural	27
7 : Pyramide des âges selon les provinces - Milieu urbain ...	31
8 : Rapport de masculinité	34
9 : Pyramide des âges selon les provinces - Milieu rural	39
10 : Pyramide des âges selon les provinces - Urbain et rural..	41
11 : Proportion des célibataires et mariés par tranche d'âge Milieu urbain	48
12 : Répartition par sexe, âge et état matrimonial-Milieu ur- bain	49
13 : Proportion des célibataires et mariés par tranche d'âge - Milieu rural	53
14 : Répartition par sexe, âge et état matrimonial - Milieu rural	54
15 : Variation (en %) de la population totale par groupe d'âge Ensemble de Madagascar - 1966-1975	57
16 : Evolution de la population totale de Madagascar 1900-2000	58
17 : Résidents des chefs lieux nés hors de la province (en %)	63
18 : Migrants (durée de vie) en milieu urbain par tranche d'âge (en %)	66
19 : Courants migratoires nets (durée de vie) entre provinces limitrophes	75
20 : Migrants (durée de vie) par tranche d'âge (en %) -Milieux urbain et rural	76
21 : Courants migratoires nets selon la résidence antérieure entre provinces limitrophes	82
22 : Répartition des migrants par durée de résidence et provin- ce d'installation	89
23 : Répartition des migrants par province d'installation et durée de résidence	89
24 : Répartition des migrants par durée de résidence et la pro- vince d'origine	91
25 : Répartition des migrants par province d'origine et la du- rée de résidence	91

1. Champ géographique et subdivisions

Tout le territoire national de la République Démocratique Malagasy a été couvert par le Recensement, et il a fallu définir des zones hiérarchiques dont la plus petite est le "segment", territoire de travail d'un agent recenseur qui comprend entre 750 et 1 300 habitants. Au stade supérieur se trouve le "zone de recensement" regroupant environ 6 segments et dont la responsabilité incombe à un agent recenseur spécialisé. Au dessus, il y a successivement la sous-préfecture, la préfecture et la province qui ont respectivement les mêmes dénominations et les mêmes délimitations que dans la structure administrative de l'époque.

Il est à souligner en effet qu'au moment du recensement, on était en pleine restructuration administrative du territoire national et qu'il n'était pas encore possible de travailler avec les nouvelles dénominations. Ceci ne nuit toutefois pas à une utilisation actuelle des résultats car aux provinces correspondent exactement les "faritany" d'aujourd'hui, et à des rares exceptions près, les sous-préfectures correspondent aux "fivondronana".

Remarquons enfin que la localisation des logements lors du Recensement des bâtiments permet de définir la situation de résidence de chacun des individus à recenser (voir définition in "METHODOLOGIE").

Quoique l'introduction de cette notion de résidence permette soit l'étude de la population de fait (résidents présents et visiteurs) soit celle de la population de droit (résidents présents et résidents absents) cependant l'analyse des données démographiques effectuées ici va porter uniquement sur cette dernière catégorie de la population (non compris les individus des ensembles particuliers). Elle est alors composée des nationaux et des étrangers résidant dans le pays à l'exclusion des nationaux résidant à l'étranger.

2. Méthodologie

On distingue pour ce Recensement le "Milieu Urbain" qui réunit les "communes urbaines", c'est à dire, les agglomérations de plus de 4 000 habitants ayant réalisé un "plan d'urbanisme, et le "Milieu Rural" qui constitue le reste du territoire. Deux centres qui ne sont pas des communes

urbaines sont cependant inclus dans le milieu urbain, ce sont celui de Tan-gainony (sous-préfecture de Farafangana) et celui de la Sosumav, zone indus-trielle dans la sous-préfecture d'Ambilobe.

Pour des raisons d'organisation, la date de référence n'est pas la même pour ces deux milieux. En effet, le recensement a débuté dans les "Grands Centres Urbains" constitués des chefs lieux de Faritany autres qu'Antananarivo et de la ville d'Antsirabe. Pour ces GCU, la date de réf-erence des renseignements fut la nuit du 26 au 27 janvier 1975. La deuxième phase de l'opération a été menée dans la ville d'Antananarivo et les cen-tres urbains secondaires pour lesquels la nuit de référence fut celle du 6 au 7 Avril 1975. Enfin, le recensement du milieu rural eut pour référence la nuit du 17 au 18 Août 1975.

Il va sans dire que ces décalages de date ont une influence sur la connaissance de l'état de la population à une date donnée. En effet, près de 7 mois se sont écoulés entre le recensement des GCU et celui du milieu ru-ral, durant lesquels les mouvements démographiques auraient pu être impor-tants. Les résultats définitifs publiés distinguent le milieu rural et le milieu urbain, mais leur somme ne représente qu'une idée approximative de la population malagasy en 1975 qu'on suppose être celle du milieu de l'année. En fait, si on veut avoir une grandeur plus réaliste de la population vers le mois d'Août 1975, par exemple, c'est à dire, à la fin du recensement, il faudrait appliquer respectivement un taux de croissance correspondant aux 7 mois de décalage pour chiffrer les grands centres urbains autres qu'Antana-narivo et aux 4 mois pour Antananarivo et les CUS. L'idéal aurait été de me-ner une enquête par sondage pour avoir un taux applicable à l'ensemble du milieu urbain, mais vu l'importance du recensement en milieu rural, nette-ment plus volumineux que celui du milieu urbain, on n'a pas pu réaliser une telle opération, aussi, nous contenterons-nous d'utiliser un taux de croissance proposé par une précédente étude démographique. Ce taux est de 3,5 % par an pour le milieu urbain, ce qui donnerait :

$$P'_{GCU} = P_{GCU} (1 + 0,035)^{7/12}$$

$$P'_{CUS} = P_{CUS} (1 + 0,035)^{4/12}$$

$$P'_{TANA} = P_{TANA} (1 + 0,035)^{4/12}$$

Si on veut être plus rigoureux, on pourrait mesurer le temps en jours et non plus en mois, ce qui donnerait :

$$P'_{GCU} = P_{GCU} (1 + 0,035)^{203/365} = P_{GCU} \times (1,035)^{0,556} = P_{GCU} \times 1,0193$$

$$P'_{CUS} = P_{CUS} (1 + 0,035)^{133/365} = P_{CUS} \times (1,035)^{0,364} = P_{CUS} \times 1,0126$$

$$P'_{TANA} = P_{TANA} (1 + 0,035)^{133/365} = P_{TANA} \times (1,035)^{0,364} = P_{TANA} \times 1,0126$$

Il est évident que le taux annuel appliqué 3,5 % n'est qu'un taux moyen pour l'ensemble du milieu urbain alors qu'à priori, l'attraction des grandes villes devrait donner aux GCU un taux supérieur à celui des CUS. En l'absence de grandeur plus précise, cependant, il est préférable de se contenter de ce taux moyen. Cette considération donnerait pour la date du 18 Août 1975 une population de 7 621 814 habitants, soit une différence de 0,2 %.

Mais, dans tout ce qui suit les chiffres, graphiques et tableaux sont relatifs aux collectes sur terrain, c'est à dire qu'ils correspondent aux volumes des données qui sont déjà publiés et qu'ils se rapporteraient donc au milieu de l'année 1975, mais ceux qui auront à faire une analyse plus fine concernant un instant précis ne perdront pas de vue cet aspect.

Nous ne reviendrons pas sur les autres aspects méthodologiques, tels les concepts et définitions qui seront, au besoin, rappelés au cours de notre synthèse.

DONNEES DEMOGRAPHIQUES

1. EFFECTIF GLOBAL

a) Répartition

La population de Madagascar s'élève en 1975 à 7 603 790 habitants, dont 1 239 442 (16,37 %) en milieu urbain. La province la plus peuplée est celle d'Antananarivo qui est par ailleurs et de loin la province la plus dense avec 37,2 habitants au km². Un deuxième groupe contient 3 provinces moyennement peuplées avec des densités comprises entre 13 et 18 habitants au km². Ce sont les provinces de Diégo-Suarez, Fianarantsoa et Tamatave. On trouve enfin les provinces de Tuléar et Majunga qui sont assez faiblement peuplées avec des densités de l'ordre de 6 habitants au km². Le 1er tableau de cette analyse donne la répartition de la population de Madagascar par province.

Tableau 1 : Répartition de la population et densité par province

PROVINCE	EFFECTIF	SUPERFICIE (km ²)	DENSITE
Tananarive	2 167 973	58 283	37,2
Tamatave	1 179 606	71 911	16,4
Fianarantsoa	1 804 365	102 373	17,6
Majunga	819 750	150 023	5,5
Diégo-Suarez	597 982	43 046	13,9
Tuléar	1 034 114	161 405	6,4
Madagascar	7 603 790	587 041	13,0

Tableau 2 : REPARTITION DE LA POPULATION SELON LA DENSITE

DENSITE			SUPERFICIE			HABITANTS		
			KM2	CUMUL	CUMUL %	NOMBRE	CUMUL	CUMUL %
	5		225 366	225 366	38,3	721 597	721 597	9,4
5	d	10	143 194	368 560	62,7	1 061 842	1 783 439	23,4
10	d	20	139 377	507 937	86,5	1 956 683	3 740 122	49,1
20	d	50	59 034	566 971	96,5	1 840 868	5 580 990	73,3
50	d	100	18 875	585 846	99,7	1 339 912	6 920 902	91,0
	d	100	1 195	587 041	100,0	682 888	7 603 790	100,0

Le tableau ci-dessus et le graphique 2 donne la courbe de concentration de la distribution de Madagascar selon la densité, celle-ci étant calculée par sous-préfecture. Les régions de densité inférieure à 5 constituent 38,3 % de la superficie du territoire national et ne sont habitées que par 9,4 % de la population. Par contre, la préfecture de Tananarive-ville et la sous-préfecture de Tananarive-Banlieue contiennent presque autant de population (9 %) pour une superficie qui ne fait que 0,3 % de l'ensemble.

Graphique 1

MADAGASCAR

DENSITE DE POPULATION



Tableau 3 : DENSITE PAR PROVINCE ET PAR SOUS-PREFECTURE

PROVINCE	SOUS-PREFECTURE	HABITANTS	SUPERFICIE KM2	DENSITE HAB/KM2
TANANARIVE		58 283	2 167 973	37,2
	1- Tana-ville.Ambohimananina	72	451 808	6 275,1
	2- Tananarive-Banlieue	1 123	231 080	205,8
	3- Ambohidratrimo	1 417	113 990	80,4
	4- Ankazobe	7 610	46 707	6,1
	5- Manjakandriana	1 392	121 066	87,0
	6- Anjozorobe	3 684	62 910	17,1
	7- Ambatolampy	1 463	109 210	74,6
	8- Andramasina	1 613	71 481	44,3
	9- Antsirabe	2 831	251 210	88,7
	10- Betafo	9 107	134 593	14,8
	11- Antanifotsy	2 136	146 429	68,6
	12- Faratsiho	2 083	72 404	34,8
	13- Arivonimamo	2 123	130 268	61,4
	14- Tsiroanomandidy	9 078	72 116	7,9
	15- Miarinarivo	10 581	95 138	9,0
	16- Soavinandriana	1 970	57 563	29,2
FIANARANTSOA		102 373	1 804 365	17,6
	1- Fianarantsoa	4 323	275 490	63,7
	2- Ambatofinandrahana	10 142	49 097	4,8
	3- Ambositra	4 157	169 024	40,7
	4- Fandriana	2 910	105 247	36,2
	5- Ambalavao	5 151	86 176	16,7
	6- Ambohimahasoa	1 824	96 750	53,0
	7- Ihosy	22 672	64 974	2,9
	8- Ikalamavony	10 213	27 851	2,7
	9- Ifanadiana	4 009	73 100	18,2
	10- Nosy-Varika	3 730	102 717	27,5
	11- Mananjary	5 330	139 059	26,1
	12- Fort-Carnot	2 795	69 168	24,7
	13- Manakara	3 269	135 056	41,3
	14- Vohipeno	873	62 030	71,1
	15- Farafangana	2 907	127 640	43,9
	16- Vangaindrano	5 337	123 736	23,2
	17- Midongy du Sud	5 509	33 508	6,1
	18- Vondrozo	2 964	44 257	14,9
	19- Ivohibe	4 258	19 215	4,5

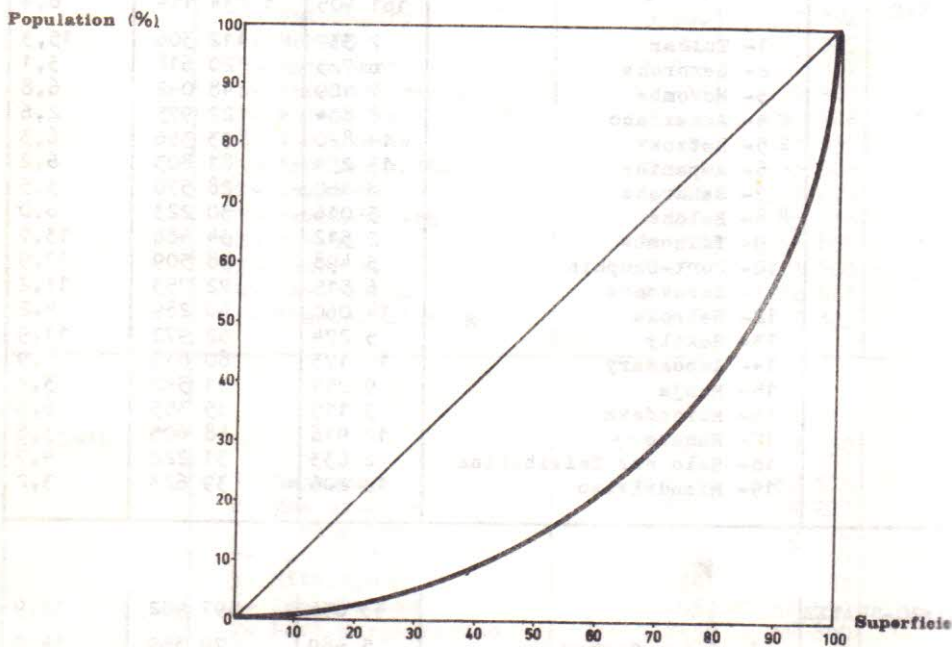
Tableau 3 (suite)

PROVINCE	SOUS-PREFECTURE	HABITANTS	SUPERFICIE KM2	DENSITE HAB/KM2
TAMATAVE		71 911	1 179 606	16,4
	1- Tamatave	4 968	168 214	33,8
	2- Brickaville	5 297	72 951	13,8
	3- Vatomandry	3 980	87 052	21,8
	4- Mahanoro	3 857	101 385	26,3
	5- Marolambo	3 764	47 137	12,5
	6- Ambatondrazaka	10 211	170 407	16,7
	7- Moramanga	7 424	90 922	12,2
	8- Andilamena	7 526	28 097	3,7
	9- Anosibe an'Ala	2 660	35 586	13,4
	10- Sainte-Marie	176	10 073	57,2
	11- Maroantsetra	6 722	85 238	12,7
	12- Mananara	4 318	44 851	10,4
	13- Fénéry	3 057	121 705	39,8
	14- Vavatenina	2 747	72 665	26,5
	15- Soanieran'Ivongo	5 204	43 323	8,3
MAJUNGA		150 023	819 750	5,5
	1- Majunga	4 621	87 576	19,0
	2- Maevatanana	16 572	49 223	3,0
	3- Ambato-Boéni	9 189	53 770	5,9
	4- Marovoay	4 412	56 291	12,8
	5- Mitsinjo	5 734	23 283	4,1
	6- Tsaratanana	13 453	42 550	3,2
	7- Port-Bergé Vaovao	7 443	56 800	7,6
	8- Mandritsara	9 604	94 396	9,8
	9- Analalava	10 071	42 149	4,2
	10- Befandriana-Nord	9 121	77 555	8,5
	11- Antsohihy	4 787	50 296	10,5
	12- Bealalana	6 230	49 592	8,0
	13- Mampikony	2 844	44 555	15,7
	14- Besalampy	11 292	18 831	1,7
	15- Soalala	7 090	12 279	1,7
	16- Antsalova	6 097	14 435	2,4
	17- Maintirano	9 456	27 476	2,9
	18- Morafenobe	12 007	18 693	1,6

Tableau 3 (suite)

DENSITE	SOUS-PREFECTURE	HABITANTS	SUPERFICIE KM2	DENSITE HAB/KM2
TULEAR		161 405	1 034 114	6,4
	1- Tuléar	7 337	112 306	15,3
	2- Beroroha	6 723	20 618	3,1
	3- Morombe	7 109	48 092	6,8
	4- Ankazoabo	8 834	22 975	2,6
	5- Betioky	14 820	93 356	6,3
	6- Ampanihy	13 253	81 803	6,2
	7- Sakaraha	8 160	28 570	3,5
	8- Beloha	5 016	30 223	6,0
	9- Tsihombe	2 512	34 488	13,7
	10- Fort-Dauphin	5 498	98 509	17,9
	11- Ambovombe	6 515	72 753	11,2
	12- Betroka	14 060	60 289	4,2
	13- Bekily	5 274	62 972	11,9
	14- Amboasary	10 173	80 813	7,9
	15- Manja	9 251	31 542	3,4
	16- Morondava	5 115	35 355	6,9
	17- Mahabo	12 916	48 605	3,8
	18- Belo sur Tsiribihina	6 633	31 222	4,7
	19- Miandrivazo	12 206	39 623	3,2
DIEGO-SUAREZ		43 056	597 982	13,9
	1- Diégo-Suarez	5 589	79 359	14,2
	2- Ambilobe	8 139	69 295	8,5
	3- Nosy-Be	317	23 396	73,8
	4- Ambanja	5 733	60 864	10,6
	5- Antalaha	6 127	87 665	14,3
	6- Sambava	4 324	116 752	27,0
	7- Andapa	4 691	73 718	15,7
	8- Vohémar	8 126	86 933	10,7
ENSEMBLE	MADAGASCAR	587 051	7 603 790	13,0

COURBE DE CONCENTRATION DE LA DISTRIBUTION DE LA POPULATION SELON LA DENSITE



b) Urbanisation

La population urbaine de Madagascar est répartie dans 47 centres dont 7 grands centres urbains. Près de la moitié de cette population urbaine est concentrée dans la province de Tananarive, plus particulièrement dans la capitale où la population est de 451 808 habitants, soit 34,5 % de la population urbaine de Madagascar.

Si on considère la répartition des centres urbains par province, c'est la province de Fianarantsoa qui en a le plus avec 10 centres, alors que Tananarive et Tuléar n'en comptent que 6.

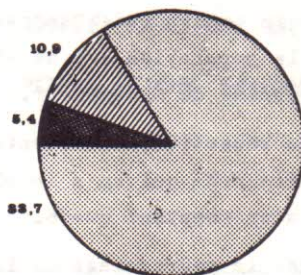
Mais en considérant le pourcentage de la population urbaine par province, Antananarivo est en tête avec 26,2 %. Ce taux n'est que de 10,2 % pour Fianarantsoa et 9,1 % pour Tuléar. Le tableau 4 donne la proportion de population urbaine et le nombre de centres urbains par province.

Tableau 4 : EFFECTIF DE LA POPULATION PAR PROVINCE

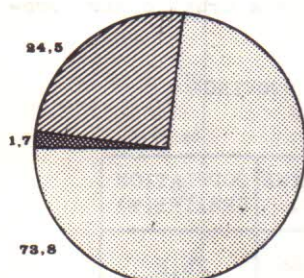
PROVINCE	NOMBRE DE CENTRES	POPUL.URBAINE (EFFECTIF)	POPULATION URBAINE(%)
Tananarive	6	567 946	26,2
Tamatave	7	138 612	11,8
Fianarantsoa	10	183 412	10,2
Majunga	9	123 355	15,0
Diégo-Suarez	9	132 176	22,1
Tuléar	6	93 941	9,1
Madagascar	47	1 239 442	16,3

**Répartition de la population, selon les milieux urbain et rural
(Ensemble de Madagascar)**

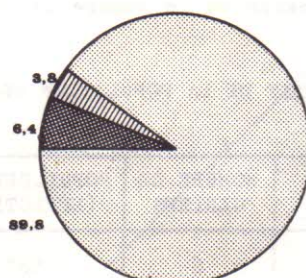
Graphique 1



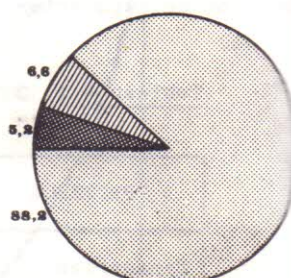
ENSEMBLE



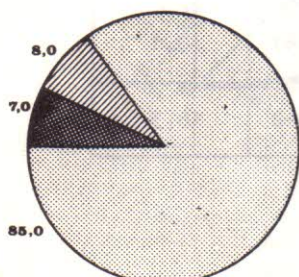
Tananarive



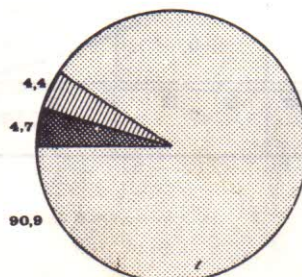
Fianarantsoa



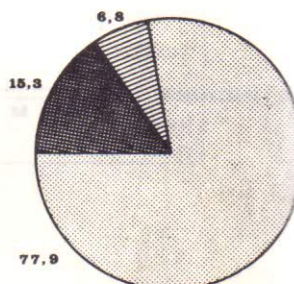
Tamatave



Mahajanga



Tuléar



Antsiranana

Centre Urbain Secondaire



Grand Centre Urbain



Milieu Rural



Tableau 5 : REPARTITION DE LA POPULATION URBAINE (en pour 1 000)

PROVINCE D'ANTANANARIVO	458,22		
Ville de Tananarive	345,52	} 93,70	
Imérina Centrale	10,67		
Itasy	19,34		
Vakinankaratra-Antsirabe	63,69		
PROVINCE DE TAMATAVE	111,83	dont ville de	
Préfecture de Tamatave	69,72	Tamatave	62,44
Fénérive-Est	18,19		
Ambatondrazaka	23,92		
PROVINCE DE FIANARANTSOA	147,98		
Préfecture de Fianarantsoa	90,88	Fianarantsoa	54,91
Mananjary	12,21		
Farafangana	44,89		
PROVINCE DE MAJUNGA	99,52		
Préfecture de Majunga	70,07	Majunga	53,14
Antsohihy	25,10		
Maintirano	4,35		
PROVINCE DE DIEGO-SUAREZ	106,64		
Préfecture de Diégo-Suarez	70,98	Diégo-Suarez	32,63
Antalaha	35,66		
PROVINCE DE TULEAR	75,79		
Préfecture de Tuléar	41,41	Tuléar	36,85
Fort-Dauphin	19,33		
Morondava	15,05		

2. REPARTITION PAR ANNEE D'AGE DE LA POPULATION

La répartition par âge de la population risque d'être erronée s'il y a omission de certaine catégorie de gens ou que la proportion des individus d'âge "non déclarés" est élevée.

Il semble que ces deux causes d'erreur n'ont pas été retrouvées dans les résultats du Recensement Général de 1975 à Madagascar. En effet, l'on a constaté d'une part que les répartitions par sexe et par âge fournies par le recensement et l'enquête post-censitaire concordent et que d'autre part la proportion des âges "non déclarés" est minime.

Seule, la mauvaise estimation de l'âge risque de déformer la structure par âge de la population. Le développement ci-après sera alors consacré à la mesure de l'importance de cette catégorie d'erreur et de son impact sur le regroupement des effectifs par âge. Il est à remarquer que la mauvaise estimation de l'âge est généralement liée à l'analphabétisme.

a) Indice de whipple

Cet indice permet de détecter l'attraction ou la répulsion des chiffres se terminant par 0 ou 5 au moment où l'on estime l'âge des recensés.

- Ensemble de Madagascar

I_w	masculin	=	1,50
I_w	féminin	=	1,69
I_w	ensemble	=	1,60

- Ensemble du milieu urbain

I_w	masculin	=	1,21
I_w	féminin	=	1,25
I_w	ensemble	=	1,23

- Ensemble du milieu rural

I_w	masculin	=	1,55
I_w	féminin	=	1,78
I_w	ensemble	=	1,67

Tableau 6 : VARIATION DE L'INDICE DE WHIPPLE PAR PROVINCE (Milieu rural)

	ANTANA- NARIVO	FIANA- RANTSOA	TOA- MASINA	MAHA- JANGA	TOLIARY	ANTSIRA- NANA
Masculin	1,19	1,53	1,39	1,77	2,09	1,52
Féminin	1,26	1,85	1,54	2,07	2,36	1,75
Ensemble	1,22	1,70	1,46	1,92	2,23	1,64

Il ressort de ces résultats que d'une manière générale les individus des deux sexes sont attirés par les nombres se terminant par 0 ou 5. Cette attirance est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain, de plus ces deux chiffres ronds attirent plus la femme que l'homme malagasy.

Ce sont dans les provinces de Majunga et de Toliary que cette attirance est la plus forte, ce qui traduit un plus grand risque de mauvaise répartition par année d'âge des populations de ces deux provinces.

b) Indice de Bachi

L'indice de Bachi est une généralisation de l'indice de Whipple et permet ainsi de savoir si les individus ont une certaine préférence (ou répulsion) parmi les chiffres compris entre 0 et 9.

Le calcul de cet indice nécessite la connaissance des deux quantités, suivantes :

- Proportion de la population d'âge se terminant par l'un des chiffres compris entre 0 et 9 par rapport à la population moyenne de deux groupes d'âges quinquennaux de référence, soit p cette proportion qui, en cas de régularité parfaite, vaut 10 %.

- Ecart entre les pourcentages observés et le pourcentage théorique de 10 %.

Tableau 7 : VARIATION DE L'INDICE DE BACHI SELON LES MILIEUX
ENSEMBLE MADAGASCAR (URBAIN ET RURAL)

CHIFFRE	MASCULIN		FEMININ	
	p(%)	ECART	p(%)	ECART
0	16	+ 6	18	+ 8
1	8	- 2	7	- 3
2	8	- 2	8	- 2
3	9	- 1	9	- 1
4	8	- 2	7	- 3
5	16	+ 6	17	+ 7
6	9	- 1	9	- 1
7	9	- 1	9	- 1
8	9	- 1	9	- 1
9	8	- 2	7	- 3

ENSEMBLE DU MILIEU URBAIN

CHIFFRE	MASCULIN		FEMININ	
	p(%)	ECART	p(%)	ECART
0	12	+ 2	13	+ 3
1	9	- 1	9	- 1
2	9	- 1	9	- 1
3	10	0	10	0
4	9	- 1	8	- 2
5	13	+ 3	13	+ 3
6	10	0	10	0
7	10	0	9	- 1
8	10	0	10	0
9	8	- 2	9	- 2

Tableau 7 (suite) : VARIATION DE L'INDICE DE BACHI SELON LES MILIEUX
ENSEMBLE MILIEU RURAL

CHIFFRE	MASCULIN		FEMININ	
	p(%)	ECART	p(%)	ECART
0	16	+ 6	19	+ 9
1	8	- 2	7	- 3
2	8	- 2	7	- 3
3	9	- 1	9	- 1
4	8	- 2	7	- 3
5	16	+ 6	18	+ 8
6	9	- 1	8	- 2
7	9	- 1	9	- 1
8	9	- 1	9	- 1
9	8	- 2	7	- 3

La valeur de l'indice de Bachi étant égale à la somme des écarts de même signe, les résultats obtenus pour Madagascar sont les suivants :

Ensemble de Madagascar :

I_B (masculin) = 12

I_B (féminin) = 15

Ensemble des milieu urbain

I_B (masculin) = 5

I_B (féminin) = 6

Ensemble du milieu rural

I_B (masculin) = 12

I_B (féminin) = 17

Ces résultats montrent que d'une manière générale, les indices de Bachi calculés ici sont supérieurs à 0, ce qui traduit l'existence d'une attraction (et à fortiori une répulsion) à l'égard de certains chiffres.

Comme il a été dit auparavant seuls les chiffres 0 et 5 attirent les individus recensés, par contre la répulsion des autres chiffres varie selon le milieu et le sexe.

Ainsi en milieu urbain le sexe masculin paraît avoir une répulsion pour le chiffre 9 tandis que la femme évite plutôt le chiffre 4.

Par contre, en milieu rural les chiffres 1, 2, 4 et 9 sont peu favorisés tant chez la femme que chez l'homme avec toutefois cette différence qu'ils sont plus repoussés par la femme que par l'homme.

Au niveau de l'ensemble de Madagascar (urbain et rural) les mêmes chiffres demeurent impopulaires.

c) Indice combiné des Nations Unies

Cet indice, comme l'indique son nom, résulte de la combinaison de trois indices partiels :

- Indice des âges du sexe masculin
- Indice des âges du sexe féminin
- Indice du rapport de masculinité

Les deux premiers indices partiels mesurent la régularité de la répartition par âge de chaque sexe. Cependant il faut remarquer que ces indices sont sensibles à la répartition irrégulière réelle due notamment à l'influence des guerres ou à de grands cataclysmes pouvant affecter certains groupes d'âges.

Tableau 8 : REPARTITION PAR SEXE ET PAR ANNEE D'AGE DE LA POPULATION 1975

ENSEMBLE DE MADAGASCAR

AGE	MASCULIN	FEMININ	AGE	MASCULIN	FEMININ
0	107 062	107 007	35	52 342	63 171
1	152 773	151 242	36	33 464	34 764
2	144 686	143 636	37	31 588	35 379
3	143 649	142 721	38	31 817	34 007
4	135 768	133 746	39	31 004	30 808
0 - 4	683 938	678 352	35 - 39	180 215	198 129
5	127 119	122 939	40	53 635	65 147
6	124 900	121 272	41	26 539	25 907
7	115 503	111 214	42	26 966	25 661
8	110 917	105 506	43	30 118	28 916
9	90 376	87 017	44	25 691	21 470
5 - 9	568 815	547 948	40 - 44	162 949	167 101
10	109 956	103 240	45	47 510	53 283
11	88 650	83 967	46	25 955	23 376
12	93 122	87 427	47	26 904	27 003
13	87 756	82 711	48	25 933	24 689
14	82 931	77 992	49	21 473	19 454
10 - 14	462 415	435 337	45 - 49	147 775	147 805
15	94 786	93 304	50	48 161	50 598
16	80 296	83 121	51	22 059	19 242
17	75 908	78 357	52	20 821	18 736
18	81 187	88 100	53	21 769	17 931
19	68 078	70 917	54	20 382	14 090
15 - 19	400 255	413 799	50 - 54	133 192	120 597
20	84 038	100 602	55	39 217	37 126
21	64 953	62 490	56	20 531	16 092
22	59 403	60 995	57	19 719	17 401
23	58 522	57 246	58	17 173	14 457
24	48 355	47 551	59	16 116	12 163
20 - 24	315 271	328 884	55 - 59	112 756	97 239
25	66 175	80 925	60	30 996	32 672
26	45 134	50 071	61	15 698	12 203
27	41 680	45 832	62	13 151	11 230
28	45 373	52 500	63	15 525	12 473
29	32 333	33 296	64	11 207	7 474
25 - 29	230 695	262 624	60 - 64	86 577	76 052
30	53 864	73 948	65	25 884	22 398
31	27 240	27 402	66	11 351	8 186
32	29 383	31 275	67	9 700	7 899
33	34 937	36 836	68	7 892	6 342
34	27 573	26 290	69	7 260	5 343
30 - 30	172 997	195 951	65 - 69	62 087	50 168

Tableau 8 : REPARTITION PAR SEXE ET PAR ANNEE D'AGE DE LA POPULATION 1975
(suite)

AGE	MASCULIN	FEMININ
70	16 265	16 795
71	6 608	5 005
72	5 833	5 159
73	5 876	5 035
74	6 054	4 479
70 - 74	40 636	36 473
75	13 922	12 635
76	2 592	1 805
77	2 617	2 210
78	2 056	1 676
79	2 227	1 887
75 - 79	23 414	20 213
80	4 905	5 862
81	1 320	1 115
82	1 290	1 091
83	1 156	1 043
84	885	561
80 - 84	9 556	9 672
85	2 678	2 580
86	1 047	914
87	916	840
88	760	660
89	583	448
85 - 89	5 984	5 442
90	1 722	2 213
91	381	346
92	461	530
93	282	292
94	291	215
90 - 94	3 137	3 596
95 & +	2 493	3 015
N . D	131	105
TOTAL	3 805 288	3 798 502

Pyramide des Ages
Ensemble Urbain-Rural. Madagascar

Graphique n° 4

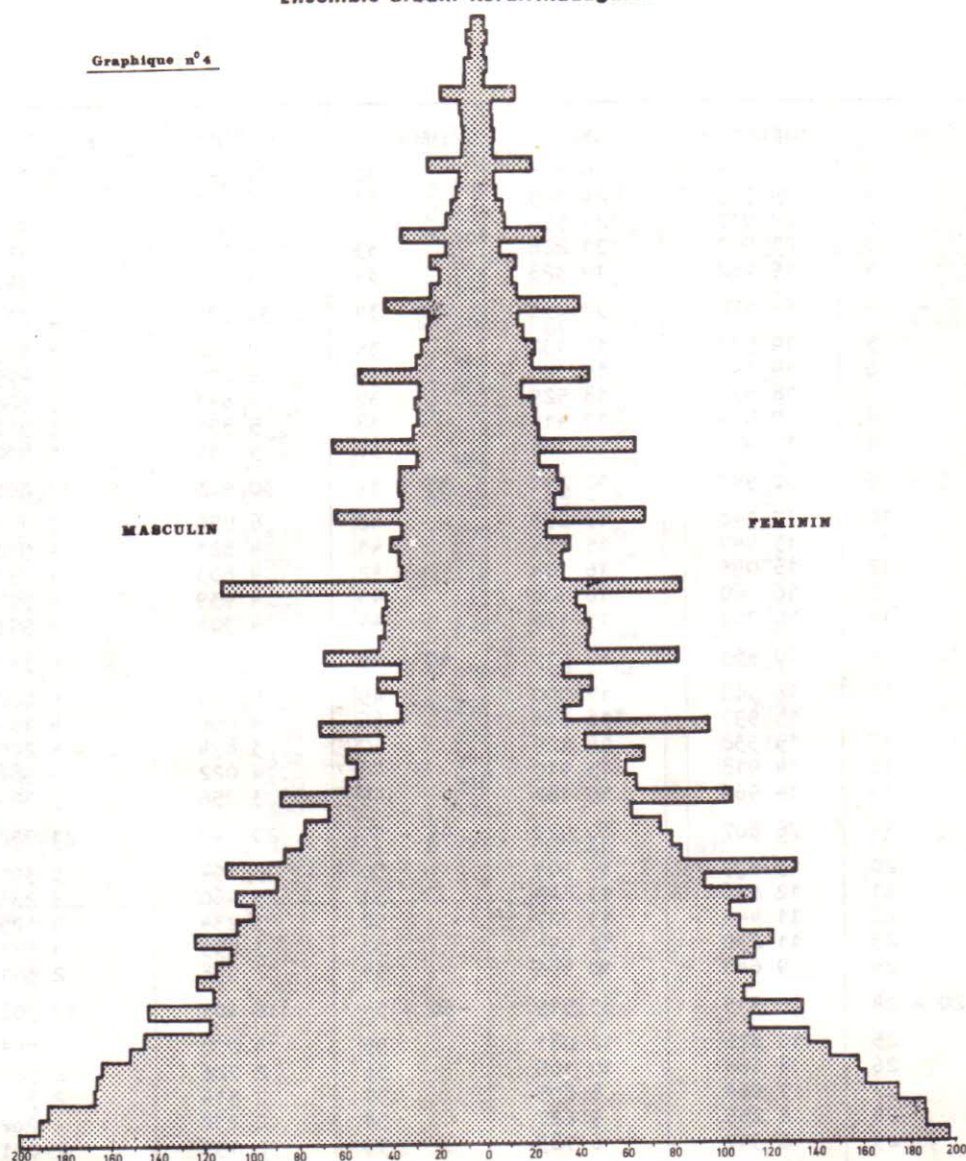


Tableau 9 : REPARTITION PAR SEXE ET PAR ANNEE D'AGE DE LA POPULATION 1975

ENSEMBLE MILIEU URBAIN

AGE	MASCULIN	FEMININ	AGE	MASCULIN	FEMININ
0	5 818	5 808	30	7 656	8 838
1	25 353	24 305	31	5 741	5 994
2	22 037	21 594	32	5 615	5 992
3	21 900	21 226	33	6 358	7 130
4	19 762	19 323	34	5 400	5 365
0 - 4	94 870	92 255	30 - 34	30 770	33 319
5	19 528	19 132	35	7 472	8 125
6	19 394	19 108	36	6 200	6 475
7	18 570	18 529	37	5 641	5 908
8	17 534	17 414	38	5 551	5 957
9	15 971	16 108	39	5 559	5 830
5 - 9	90 997	90 291	35 - 39	30 423	32 295
10	17 148	17 273	40	6 956	7 750
11	15 947	15 854	41	4 821	4 942
12	16 095	16 104	42	4 603	4 752
13	16 060	16 108	43	4 939	4 907
14	15 203	15 176	44	4 308	3 993
10 - 14	80 453	80 515	40 - 44	25 627	26 344
15	16 588	17 090	45	5 664	6 080
16	15 997	16 618	46	4 006	4 137
17	15 338	16 129	47	3 894	4 220
18	14 918	15 910	48	4 022	3 986
19	14 966	15 182	49	3 256	3 329
15 - 19	76 807	80 929	45 - 49	20 842	21 752
20	13 877	15 304	50	5 194	5 395
21	12 916	13 848	51	3 460	3 286
22	11 444	13 227	52	3 234	3 125
23	11 230	12 694	53	3 255	3 121
24	9 648	10 446	54	2 958	2 381
20 - 24	59 115	65 519	50 - 54	18 101	17 308
25	10 626	12 081	55	4 070	4 043
26	8 688	10 106	56	2 726	2 533
27	7 964	8 805	57	2 314	2 360
28	8 255	9 627	58	2 238	2 282
29	6 347	6 783	59	2 131	2 041
25 - 29	41 880	47 402	55 - 59	13 479	13 259

Tableau 9 : REPARTITION PAR SEXE ET PAR ANNEE D'AGE DE LA POPULATION 1975
(suite) **ENSEMBLE MILIEU URBAIN**

AGE	MASCULIN	FEMININ	AGE	MASCULIN	FEMININ
60	2 896	3 317	80	471	768
61	2 247	2 014	81	187	224
62	1 877	1 804	82	194	167
63	2 010	2 063	83	137	200
64	1 579	1 392	84	118	105
60 - 64	10 609	10 590	80 - 84	1 107	1 464
65	2 326	2 405	85	272	342
66	1 439	1 282	86	119	133
67	1 191	1 163	87	101	97
68	987	983	88	80	92
69	927	966	89	63	92
65 - 69	6 870	6 799	85 - 89	635	756
70	1 532	1 675	90	147	242
71	899	831	91	44	60
72	730	778	92	52	59
73	774	781	93	41	57
74	727	631	94	29	29
70 - 74	4 662	4 696	90 - 94	313	447
75	1 168	1 292	95 & +	299	406
76	331	353	N.D.	10	13
77	332	410			
78	310	310			
79	300	417			
75 - 79	2 441	2 773	TOTAL	610 310	629 132

Pyramide des Ages

Milieu Urbain

Graphique n° 5

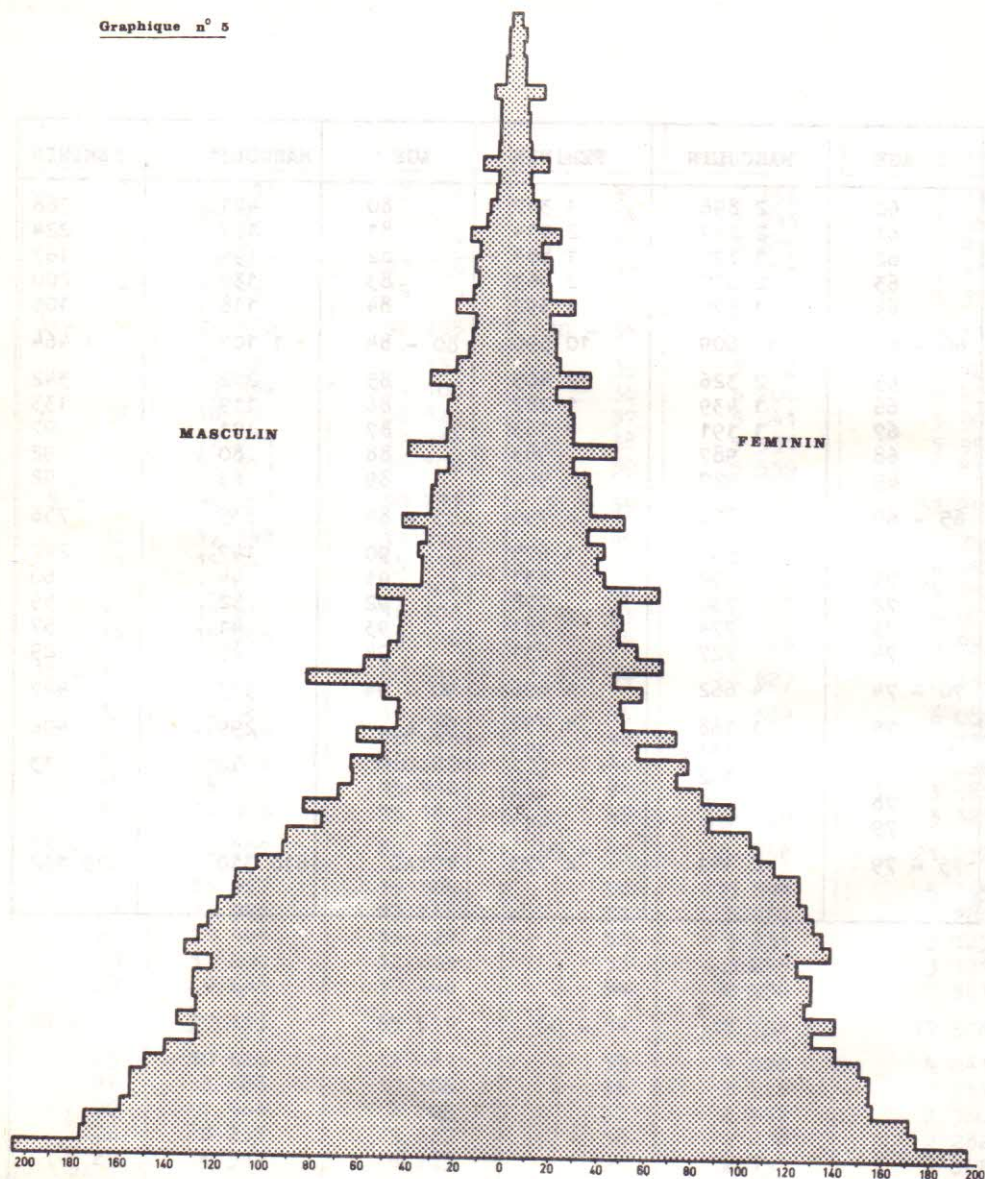


Tableau 10 : REPARTITION PAR SEXE ET PAR ANNEE D'AGE DE LA POPULATION 1975

ENSEMBLE MILIEU RURAL

AGE	MASCULIN	FEMININ	AGE	MASCULIN	FEMININ
0	101 244	101 199	30	46 208	65 110
1	127 420	126 937	31	21 499	21 408
2	122 649	122 042	32	23 768	25 283
3	121 749	121 495	33	28 579	29 706
4	116 006	114 424	34	22 173	21 125
0 - 4	589 068	586 097	30 - 34	142 227	162 632
5	107 591	103 807	35	44 870	55 046
6	105 506	102 164	36	27 264	28 289
7	96 933	92 685	37	25 947	29 471
8	93 383	88 092	38	26 266	28 050
9	74 405	70 909	39	25 445	24 978
5 - 9	477 818	457 657	25 - 39	149 792	165 834
10	92 808	85 967	40	46 679	57 397
11	72 703	68 113	41	21 718	20 965
12	77 027	71 323	42	22 363	20 909
13	71 696	66 603	43	25 179	24 009
14	67 728	62 816	44	21 383	17 477
10 - 14	381 962	354 822	40 - 44	137 322	140 757
15	78 198	76 214	45	41 846	47 203
16	64 299	66 503	46	21 949	19 239
17	60 570	62 228	47	23 010	22 783
18	66 269	72 190	48	21 911	20 703
19	54 112	55 735	49	18 217	16 125
15 - 19	323 448	332 870	45 - 49	126 933	126 053
20	70 161	85 298	50	42 967	45 203
21	52 037	48 642	51	18 599	15 956
22	47 959	47 768	52	17 587	15 611
23	47 292	44 552	53	18 514	14 810
24	38 707	37 105	54	17 424	11 709
20 - 24	256 156	263 365	50 - 54	115 091	103 289
25	55 549	68 844	55	35 147	33 083
26	36 446	39 965	56	17 805	13 559
27	33 716	37 027	57	17 405	15 041
28	37 118	42 873	58	14 935	12 175
29	25 986	26 513	59	13 985	10 122
25 - 29	188 815	215 222	55 - 59	99 277	83 980

Tableau 10 : REPARTITION PAR SEXE ET PAR ANNEE D'AGE DE LA POPULATION 1975

(suite)

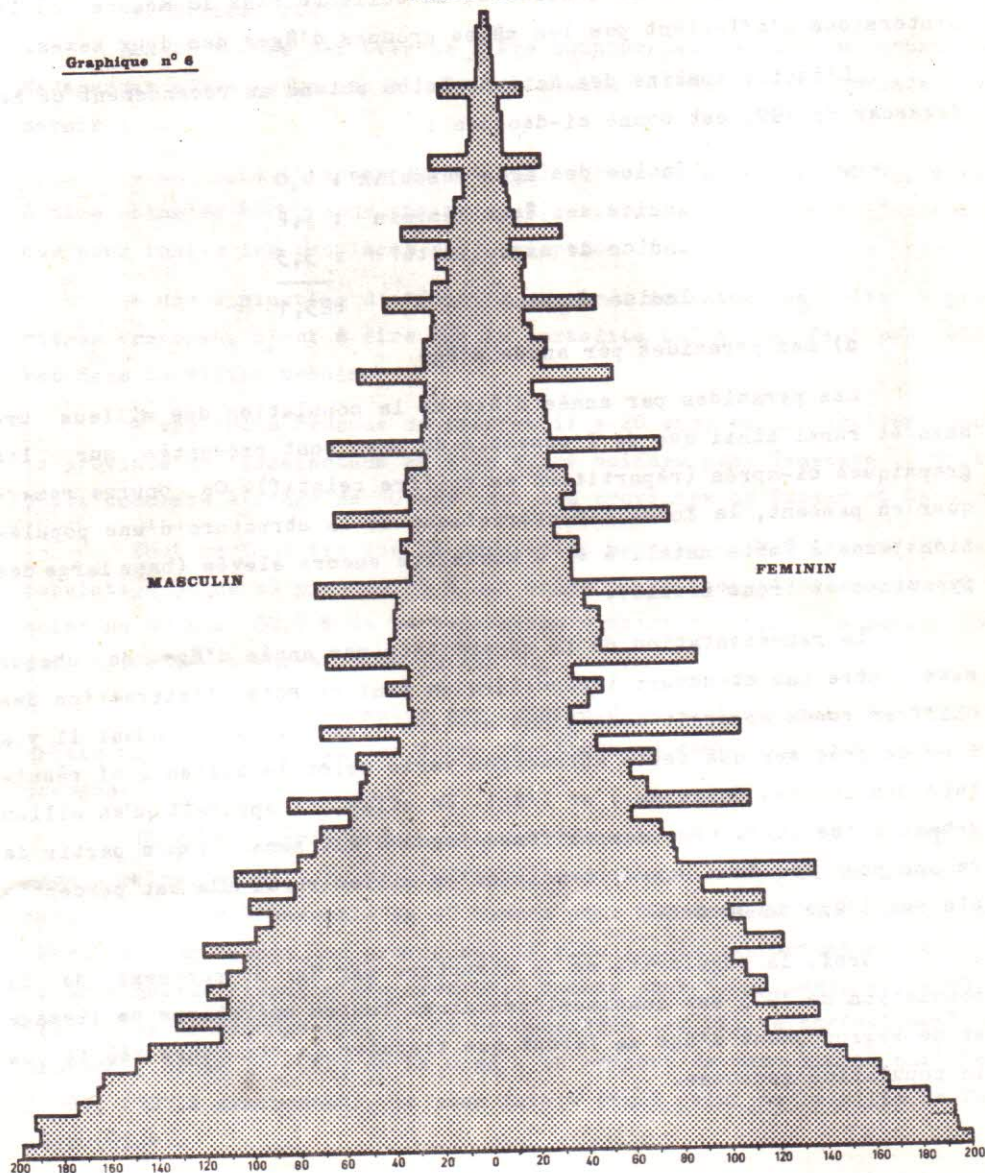
ENSEMBLE MILIEU RURAL

AGE	MASCULIN	FEMININ	AGE	MASCULIN	FEMININ
60	28 100	29 355	80	4 434	5 094
61	13 451	10 189	81	1 133	891
62	11 274	9 426	82	1 096	924
63	13 515	10 410	83	1 019	843
64	9 628	6 082	84	767	456
60 - 64	75 968	65 462	80 - 84	8 449	8 208
65	23 558	19 993	85	2 406	2 238
66	9 912	6 904	86	928	781
67	8 509	6 736	87	815	743
68	6 905	5 359	88	680	568
69	6 333	4 377	89	520	356
65 - 69	55 217	43 369	85 - 89	5 349	4 686
70	14 733	15 120	90	1 575	1 971
71	5 709	4 174	91	337	286
72	5 103	4 381	92	409	471
73	5 102	4 254	93	241	235
74	5 327	3 848	94	262	186
70 - 74	35 974	31 777	90 - 94	2 824	3 149
75	12 754	11 343	95 & +	2 194	2 609
76	2 261	1 452	N. D.	121	92
77	2 285	1 800			
78	1 746	1 375			
79	1 927	1 470			
75 - 79	20 973	17 440	TOTAL	3 194 978	3 169 370

Pyramide des Ages

Milieu Rural

Graphique n° 6



Le troisième indice de "rapport de masculinité" permet de juger avec plus d'exactitude la qualité de la collecte dans la mesure où les distorsions n'affectent pas les mêmes groupes d'âges des deux sexes.

L'indice combiné des Nations Unies obtenu au recensement de Madagascar de 1975 est donné ci-dessous :

Indice des âges masculin	: 4,0
Indice des âges féminin	: 5,2
Indice de masculinité	: <u>5,3</u>
Indice combiné	: 25,1

d) Les pyramides par année d'âge

Les pyramides par année d'âge de la population des milieux urbain et rural ainsi que de l'ensemble du pays sont présentées sur les graphiques ci-après (répartition en chiffre relatif). On pourra remarquer en passant, la forme caractéristique de la structure d'une population jeune à forte natalité et à mortalité encore élevée (base large des pyramides et tronc effilé).

La représentation de la répartition par année d'âge de chaque sexe montre une structure irrégulière en dent de scie, l'attraction des chiffres ronds apparaît donc d'une manière très nette. Cependant il y a lieu de préciser que cette attraction varie selon le milieu (cf résultats des indices calculés) et l'âge. En effet, il apparaît qu'en milieu urbain cette attraction des chiffres ronds n'est sensible qu'à partir de 25 ans pour les deux sexes, tandis qu'en milieu rural elle est perceptible dès l'âge de 10 ans.

Bref, la régularité de la structure par âge et par sexe de la population de 1975 est quasiment certaine. Toutes opérations de lissage et de regroupement d'âge ne feront que traduire la structure réelle de la population recensée.

3. STRUCTURE

a) Milieu urbain

La structure par tranche d'âge quinquennal du milieu urbain de Madagascar présente un aspect qui est commun à toutes les provinces, à savoir :

- une base (tranche de 0-4 ans) qui ne dépasse pas 160 ‰, c'est à dire moins de 80 ‰ pour chaque sexe, ceci aussi bien pour l'ensemble que pour toutes les provinces sans exception.

- une diminution d'effectifs pas très accentuée dans les 4 premières tranches, c'est à dire que la mortalité infantile n'est pas élevée dans le milieu urbain.

- une chute brusque de l'effectif à 20 ans, en particulier pour la province de Fianarantsoa et à un degré moindre pour Tamatave. Cette chute commence à l'âge de 10 ans pour les provinces de Tuléar et Majunga.

Tout ceci montre que la population urbaine de Madagascar est une population jeune où plus de 55 % ont moins de 20 ans, et près de 80 % moins de 40 ans. 50,7 % de la population urbaine constitue la population active (compris entre 15 et 55 ans).

En résumé, la pyramide par tranche d'âge quinquennal du milieu urbain malagasy présente une forme régulière ne comportant pas de classes creuses.

Il faut remarquer par ailleurs, dans la structure de la population urbaine, le déficit de l'effectif masculin, le rapport de masculinité étant pour l'ensemble de 97 hommes pour 100 femmes. Ce déficit se retrouve dans toutes les provinces, le plus faible rapport étant celui de la province de Fianarantsoa avec 94,7 hommes pour 100 femmes, et le plus fort celui de Majunga (98,7). Si on considère les villes chefs-lieux de province, seule la ville de Majunga a un rapport de masculinité supérieur à 100, (101,2 exactement), le plus faible étant celui de la ville de Tuléar (95,4).

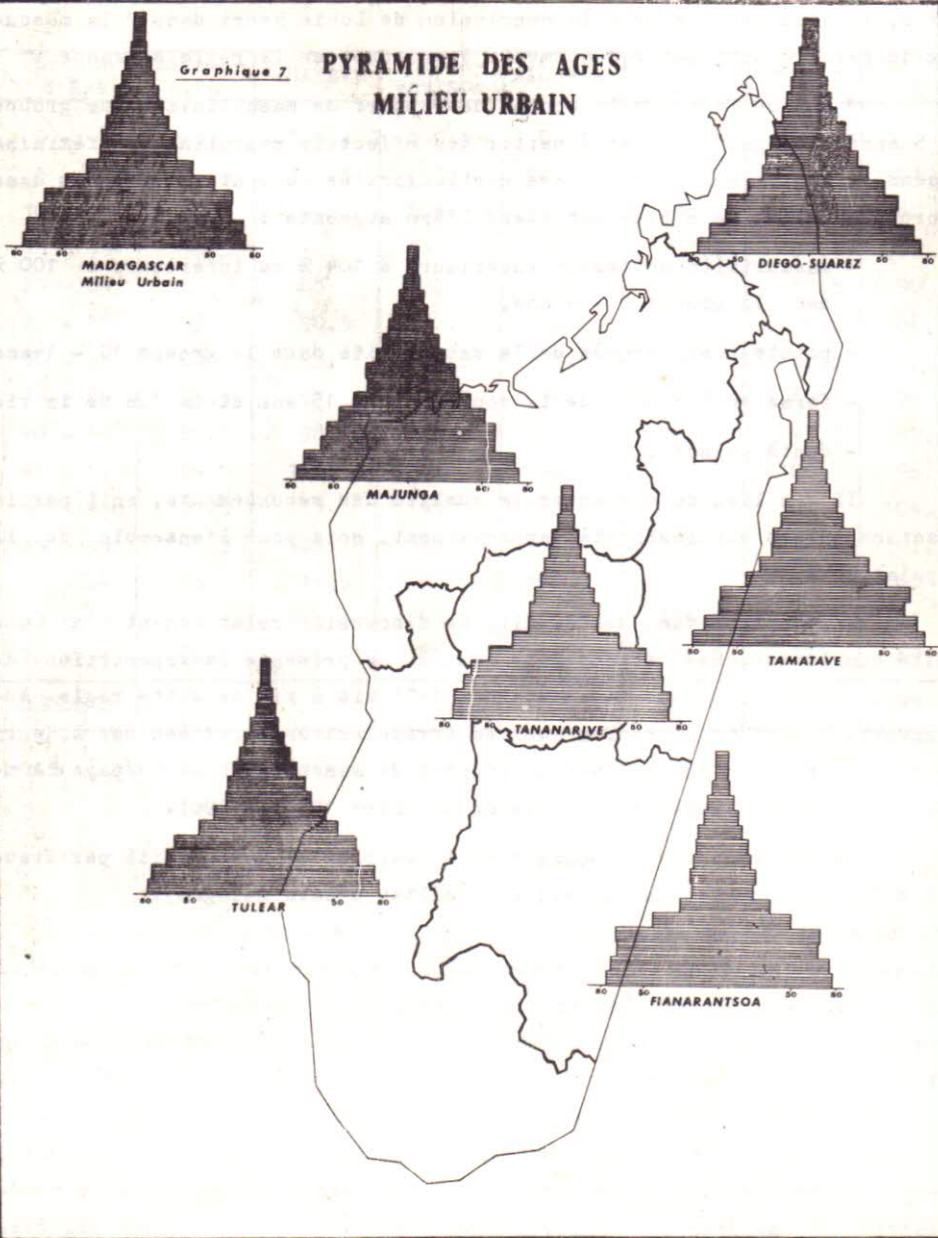
Tableau 11 : REPARTITION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE DE LA
POPULATION URBAINE SELON LES PROVINCES - 1975

(En pour mille)

Sexe	Groupes d'âges	TANANA-RIVE	TAMATAVE	FIANA-RANTSOA	MAJUNGA	DIEGO-SUAIREZ	TULEAR	ENSEMBLE
MASCULIN	0 - 4	74	80	78	76	78	79	77
	5 - 9	74	73	75	71	68	76	73
	10 - 14	67	63	69	60	57	66	65
	15 - 19	62	62	70	56	56	61	62
	20 - 24	51	45	45	48	42	44	48
	25 - 29	36	35	27	38	32	32	33
	30 - 34	24	27	19	29	30	26	25
	35 - 39	24	27	20	30	27	25	25
	40 - 44	20	21	18	23	24	21	20
	45 - 49	16	18	16	19	19	17	17
	50 - 54	14	14	15	15	16	14	15
	55 - 59	10	11	11	12	13	10	11
	60 - 64	9	8	9	8	11	6	8
	65 - 69	5	5	6	5	7	5	6
	70 et +	8	6	8	7	11	6	7
	TOTAL	494	495	486	497	491	488	492
FEMININ	0 - 4	72	77	78	74	76	78	74
	5 - 9	73	72	76	71	71	75	73
	10 - 14	67	64	68	57	59	64	65
	15 - 19	67	67	69	57	60	63	66
	20 - 24	56	51	49	51	51	50	52
	25 - 29	37	39	35	41	40	42	39
	30 - 34	24	29	23	33	33	32	27
	35 - 39	24	29	25	30	28	28	26
	40 - 44	20	21	21	23	24	22	21
	45 - 49	17	17	19	19	18	17	17
	50 - 54	14	12	15	15	14	13	14
	55 - 59	11	10	12	11	11	9	11
	60 - 64	9	7	9	8	9	7	9
	65 - 69	6	4	6	5	5	5	5
	70 et +	9	6	9	8	10	7	9
	TOTAL	506	505	514	503	509	512	508
ENSEMBLE		1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

Graphique 7

PYRAMIDE DES AGES MILIEU URBAIN



Si on veut faire l'étude de ce rapport de masculinité par tranche d'âge, il faut se référer à la conclusion de Louis Henri dans " la masculinité par âge dans les recensements " qui propose la règle suivante :

" Chaque fois que la courbe de rapport de masculinité par groupe de 5 années d'âge, calculée à partir des effectifs masculins et féminins recensés, montre au moins une des particularités suivantes, énoncées dans l'ordre où elles se présentent quand l'âge augmente :

- masculinité nettement supérieure à 104 % ou inférieure à 100 % dans le groupe 0 - 4 ans,
- pointe très marquée de la masculinité dans le groupe 10 - 14 ans
- forme en S couché de la courbe entre 15 ans et la fin de la vie
- dents de scie,

Il y a lieu de suspecter la qualité des recensements, soit par la fraction où ces particularités apparaissent, soit pour l'ensemble de la population ".

Sans entrer dans des détails de discussion relativement à une telle conclusion, nous allons voir comment se présente la répartition de la population urbaine de Madagascar en 1975 vis à vis de cette règle. Auparavant, signalons néanmoins que ces irrégularités signalées par L. Henry se retrouvent dans les courbes de rapport de masculinité de 15 pays d'Afrique et Madagascar lors d'une étude menée entre 1961 et 1967.

Le tableau suivant donne donc le rapport de masculinité par tranche d'âge quinquennal par province du milieu urbain malagasy.

Tableau 12 : RAPPORT DE MASCULINITE PAR AGE EN MILIEU URBAIN

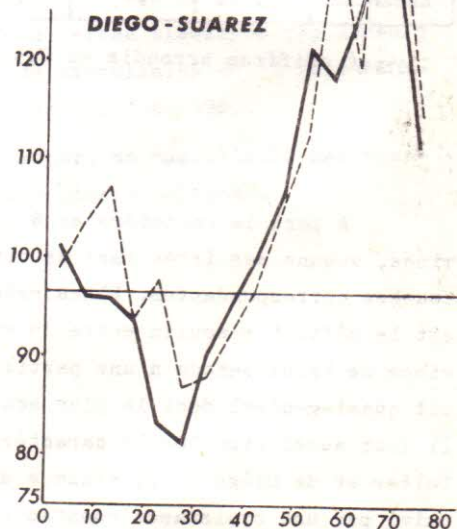
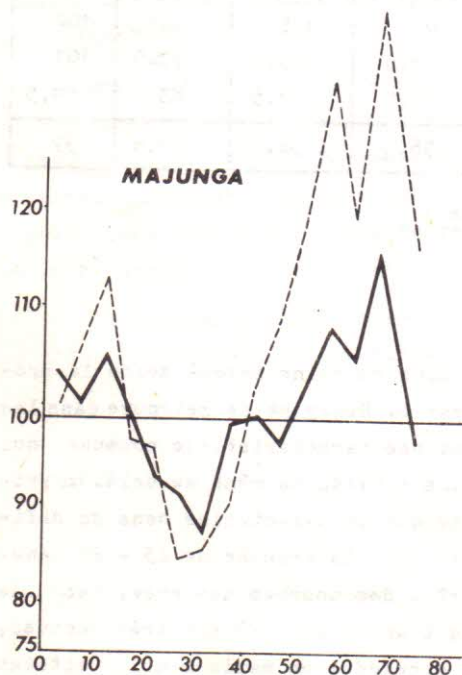
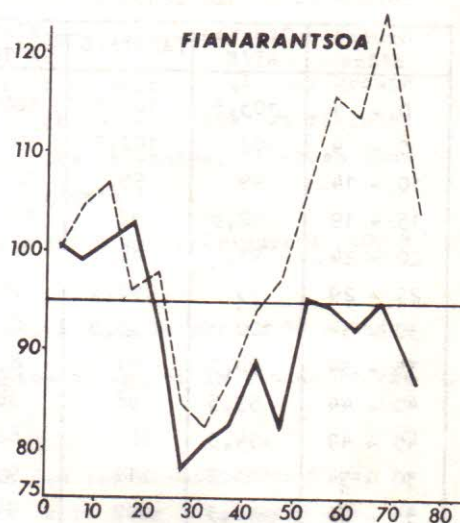
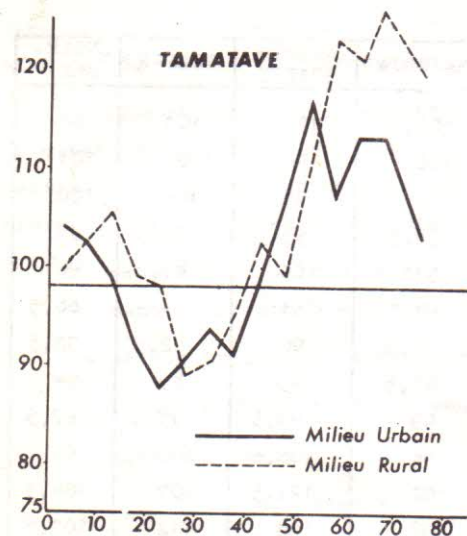
Groupe d'âge	TANANA-RIVE	TAMATAVE	FIANA-RANTSOA	MAJUNGA	DIEGO-SUAREZ	TULEAR	ENSEMBLE
0 - 4	103,5	104,2	100,5	103,5	102	101	103
5 - 9	102	102,5	99	100	96	102	101
10 - 14	99	99	101	105	96	104	100
15 - 19	92,5	92	102,5	98,5	93,5	97,5	95
20 - 24	91,5	88	92	93	83	87,5	90
25 - 29	95	90,5	77,5	91	81	74	88,5
30 - 34	100	93,5	80,5	87,5	90	82,5	92,5
35 - 39	98,5	91	82,5	98,5	95	89	94
40 - 44	99,5	98	88,5	99	99,5	95,5	97,5
45 - 49	94,5	107	82	96	106,5	100	96
50 - 54	101,5	117	95	102	121,5	107	104,5
55 - 59	96,5	107	94,5	108	118	112	101,5
60 - 64	95	113,5	92	105	125	93	100
65 - 69	92	113,5	95	115,5	139,5	93,5	101
70 et +	82,5	103	87	96,5	112,5	83	89,5
ENSEMBLE	97,5	98	94,5	98,5	96,6	95,5	97

(chiffres arrondis au 0,5 % près)

A part le caractère en S couché plus ou moins marqué selon la province, aucune des irrégularités citées par L. Henry ne se retrouve dans les courbes correspondantes. Elles présentent une caractéristique commune qui est le déficit masculin entre 15 et 45 ans environ ou même au-delà. La province de Fianarantsoa a une particularité qui se caractérise dans un déficit quasi-général dont le plus accusé est pour la tranche de 25 - 29 ans. Il faut aussi signaler le caractère extrême des courbes des provinces de Tuléar et de Diégo où le minimum dans la tranche 25 - 29 est très accusé, suivi par une croissance constante pour atteindre un maximum qui atteint pour Diégo 139,5 %.

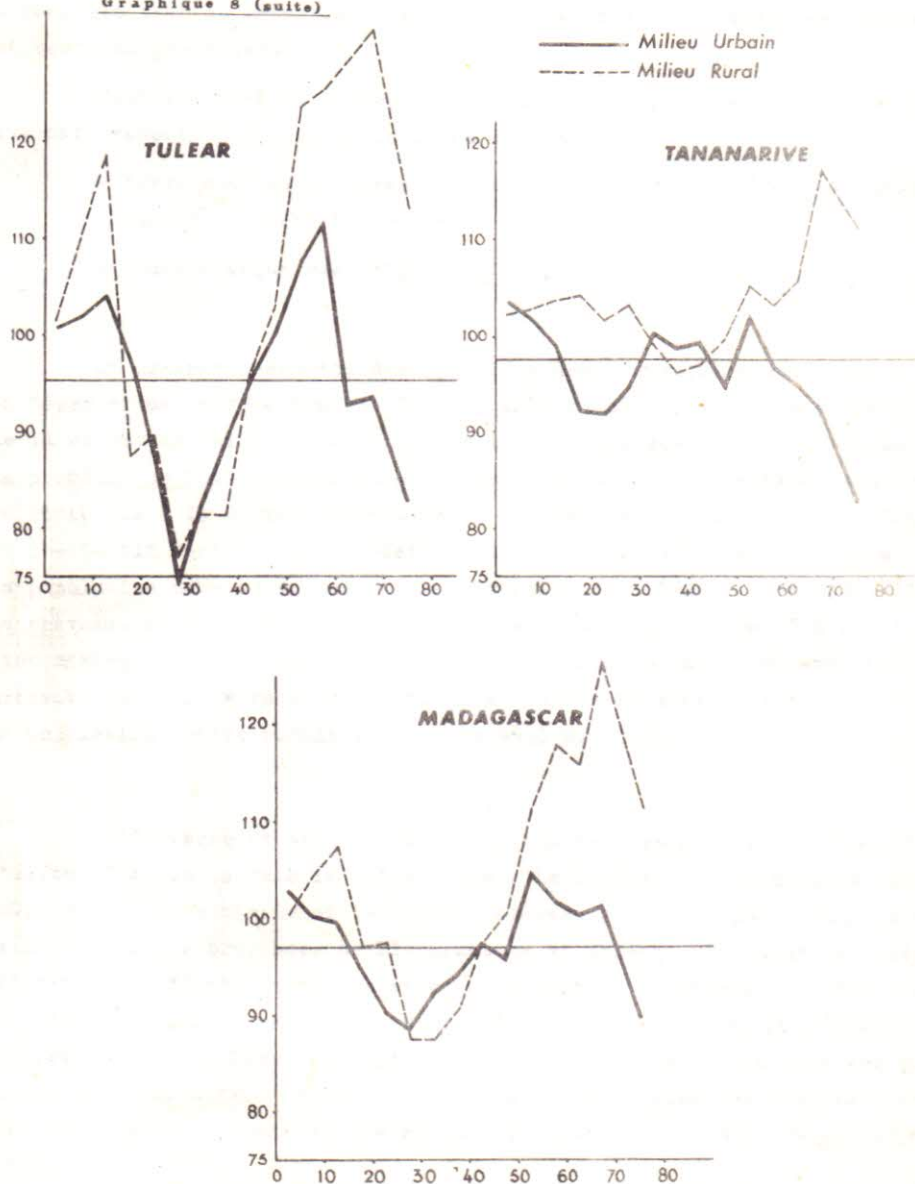
Graphique 8

RAPPORT DE MASCULINITE PAR TRANCHE D'AGE.



RAPPORT DE MASCULINITE PAR TRANCHE D'AGE.

Graphique 8 (suite)



b) Milieu rural (et ensemble)

Etant donné l'importance de la population rurale (83,63 %), il n'y a pas de grande différence entre sa structure et celle de l'ensemble, aussi, seront-ils traités ensemble et ne seront dissociés que dans les tableaux et certains graphiques.

Contrairement au milieu urbain, la structure par tranche d'âge quinquennal présente les caractéristiques suivantes :

- large base de la pyramide atteignant 180 ‰ pour les 2 sexes dans la tranche 0 - 4 ans,
- chute brusque dès l'âge de 5 ans,

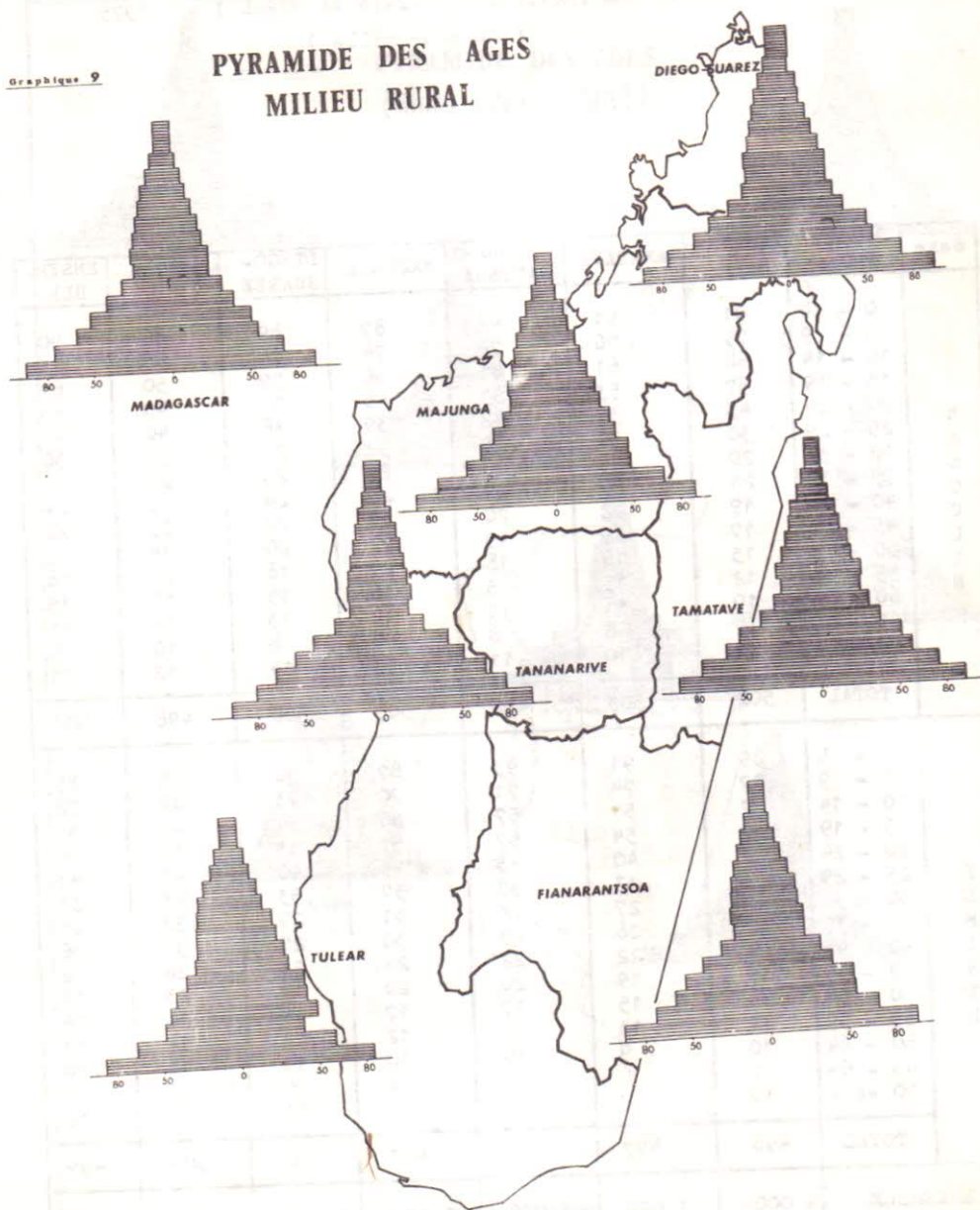
On observe néanmoins des pyramides assez régulières avec toutefois un léger creux pour la tranche 30 - 35 ans, conséquence encore perceptible de la baisse de naissance au cours de la dernière guerre. La pyramide de la province de Tuléar par contre, présente un aspect assez bizarre car après la chute due à la mortalité infantile, on observe à 15 ans une augmentation de l'effectif féminin. La population rurale malagasy est moins jeune que la population urbaine du fait, en particulier, de l'exode rural à l'âge du travail. Si la population de moins de 20 ans représente 55 % (proportion analogue à celle du milieu urbain), celle de moins de 40 ans ne représente que 79,3 % dans le milieu rural contre 83 % dans le milieu urbain. La population active rurale représente 46,3 %.

A l'inverse du milieu urbain, on constate en général un excédent de l'effectif masculin dans le milieu rural. Le rapport de masculinité est de 100,8 pour l'ensemble du milieu rural malagasy contre 97 pour le milieu urbain. Seules les provinces de Fianarantsoa et Tuléar présentent un léger déficit de l'effectif masculin avec un rapport de 99 hommes pour 100 femmes. Mais l'excédent en milieu rural n'étant pas important, on constate pour l'ensemble des 2 milieux des déficits de l'effectif masculin dans les provinces de Fianarantsoa et Tuléar (évidemment) mais aussi de Diégo-Suarez. Dans les 3 autres provinces, le rapport de masculinité ne dépasse pas 101,5.

**Tableau 13 : REPARTITION PAR SEXE ET PAR AGE DE LA POPULATION
RURALE SELON LES PROVINCES - 1975**
(En pour mille)

Sexe	Groupe d'âge	TANANA-RIVE	TAMATAVE	FIANA-RANTSOA	MAJUNGA	DIEGO-SUAREZ	TULEAR	ENSEMBLE
M A S C U L I N	0 - 4	96	92	94	89	92	87	93
	5 - 9	81	76	73	74	76	67	75
	10 - 14	68	61	61	56	59	48	60
	15 - 19	55	52	52	46	49	44	50
	20 - 24	43	38	42	38	36	40	40
	25 - 29	29	29	29	31	27	33	30
	30 - 34	19	24	20	26	24	27	23
	35 - 39	20	27	21	27	25	25	23
	40 - 44	19	23	21	24	22	25	22
	45 - 49	17	20	20	22	20	24	20
	50 - 54	15	16	18	21	18	23	18
	55 - 59	13	16	15	16	16	19	15
	60 - 64	11	11	12	13	13	14	12
	65 - 69	8	8	8	9	9	11	9
	70 et +	11	11	11	13	15	13	12
	TOTAL	505	504	497	505	501	500	502
F E M I N I N	0 - 4	95	92	94	89	94	85	92
	5 - 9	79	74	71	70	73	61	72
	10 - 14	66	57	56	43	56	41	56
	15 - 19	53	52	55	54	52	50	52
	20 - 24	43	38	42	40	37	44	41
	25 - 29	28	24	35	37	31	43	34
	30 - 34	19	27	24	30	27	33	26
	35 - 39	21	28	25	30	27	31	26
	40 - 44	19	22	22	23	23	26	22
	45 - 49	17	20	20	21	19	24	20
	50 - 54	15	15	17	17	16	18	16
	55 - 59	12	13	14	12	13	15	13
	60 - 64	10	9	10	11	11	11	10
	65 - 69	7	6	7	7	6	8	7
	70 et +	11	9	10	11	14	10	11
	TOTAL	495	496	502	495	499	500	498
ENSEMBLE		1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

PYRAMIDE DES AGES MILIEU RURAL

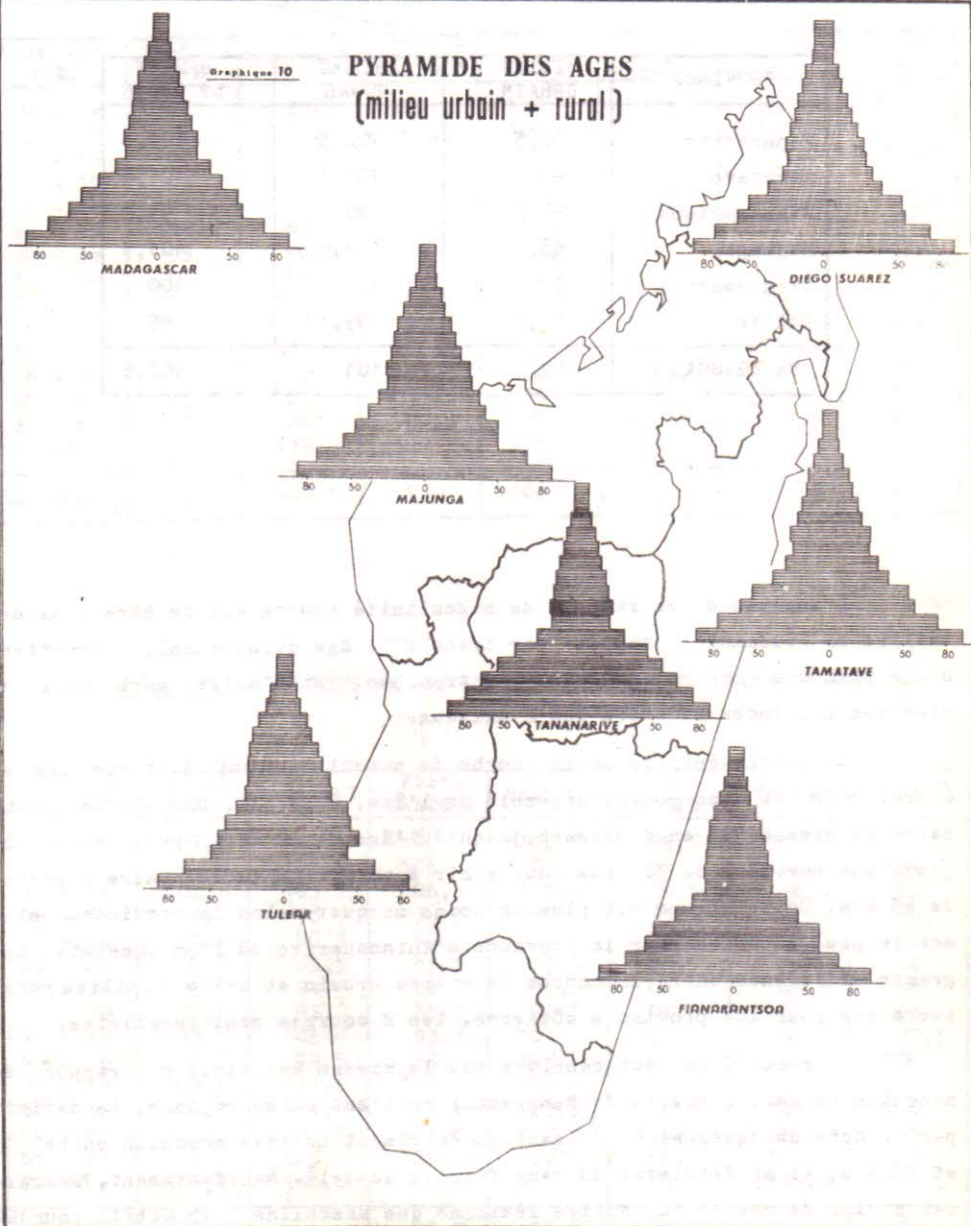


**Tableau 14 : REPARTITION PAR SEXE ET PAR AGE DE LA POPULATION
SELON LES PROVINCES (URBAIN et RURAL) - 1975**
(En pour mille)

Sexe	Groupe d'âge	TANANA-RIVE	TAMATAVE	FIANA-RANTSOA	MAJUNGA	DIEGO-SUAREZ	TULEAR	ENSEMBLE
M A S C U L I N	0 - 4	91	91	92	87	89	86	90
	5 - 9	79	76	74	74	74	68	75
	10 - 14	68	61	61	56	59	50	61
	15 - 19	57	53	55	48	51	45	53
	20 - 24	45	39	42	39	38	40	41
	25 - 29	30	30	29	32	28	33	30
	30 - 34	20	25	20	26	25	27	23
	35 - 39	21	27	21	27	26	25	24
	40 - 44	19	22	20	24	22	25	22
	45 - 49	17	19	19	22	20	24	19
	50 - 54	15	16	18	20	18	22	18
	55 - 59	12	15	15	16	15	18	15
	60 - 64	10	11	11	12	13	13	11
	65 - 69	7	8	8	8	8	10	8
	70 et +	11	10	11	12	14	12	11
	TOTAL	502	503	496	503	500	498	501
F E M I N I N	0 - 4	89	91	93	87	90	85	89
	5 - 9	77	74	71	70	73	62	72
	10 - 14	67	57	57	50	56	43	57
	15 - 19	57	54	57	51	53	51	54
	20 - 24	46	40	43	41	40	45	43
	25 - 29	30	33	35	37	33	43	35
	30 - 34	20	27	24	31	29	32	26
	35 - 39	22	28	25	30	27	31	26
	40 - 44	20	22	22	24	23	26	22
	45 - 49	17	19	20	20	19	23	19
	50 - 54	14	15	17	17	16	18	16
	55 - 59	12	13	13	12	12	14	13
	60 - 64	10	9	10	10	10	10	10
	65 - 69	7	6	7	6	6	8	7
	70 et +	10	9	10	11	13	11	10
	TOTAL	498	497	504	497	500	502	499
ENSEMBLE		1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

Graphique 10

PYRAMIDE DES AGES (milieu urbain + rural)



**Tableau 15 : RAPPORT DE MASCULINITE SELON LES MILIEU ET
PAR PROVINCE**

PROVINCE	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	URBAIN ET RURAL
Tananarive	97,5	102,5	101,5
Tamatave	98	101,5	101,0
Fianarantsoa	94,5	99	99,0
Majunga	98,5	102,0	101,5
Diégo-Suarez	97	101	100
Tuléar	95,5	99,5	99
MADAGASCAR	97	101	100,5

L'analyse de ce rapport de masculinité pourra encore être plus détaillée en étudiant le rapport par tranche d'âge quinquennal, permettant d'une part une comparaison entre les tranches, et d'autre part entre les diverses provinces et entre les 2 milieux.

L'allure générale de la courbe de masculinité est identique pour les 6 provinces (et donc pour l'ensemble de l'île, à savoir, une courbe qui démarre au niveau 100 en croissant jusqu'à l'âge de 10 ans, puis redescend jusqu'aux environs de 30 ans pour finir à un niveau excédentaire à partir de 45 ans. Cette allure est plus ou moins marquée selon la province, elle est la plus atténuée pour la province d'Antananarivo où l'on constate une grande différence entre la courbe du milieu urbain et celle du milieu rural alors que pour les provinces côtières, les 2 courbes sont parallèles.

En résumé, on peut conclure que le niveau équilibré du rapport de masculinité de l'ensemble de Madagascar ne l'est qu'en moyenne, le déficit par tranche quinquennal se faisant au détriment du sexe masculin entre 15 et 45 ans, et au détriment du sexe féminin au-delà. Manifestement, Madagascar a plus de population active féminine que masculine (95 actifs pour 100 actives).

Tableau 16 : RAPPORT DE MASCULINITE PAR AGE EN MILIEU RURAL

Groupe d'âge	TANANA-RIVE	TAMATAVE	FIANA-RANTSOA	MAJUNGA	DIEGO-SUAREZ	TULEAR	ENSEMBLE
0 - 4	102	99,5	100	100	99	101,5	100,5
5 - 9	102,5	102,5	104,5	106	103,5	109,5	104,5
10 - 14	103,5	105,5	107	113	107	118,5	107,5
15 - 19	104	99	96	96,5	93,5	87,5	97
20 - 24	101,5	98	97,5	95,5	97,5	89,5	97,5
25 - 29	103	89	84,5	84,5	87	77	87,5
30 - 34	99	90,5	82	85,5	88	81,5	87,5
35 - 39	96	95,5	87	90	93	81,5	90,5
40 - 44	97	102,5	94	101,5	97	96	97,5
45 - 49	99,5	99	97	109	105	103	100,5
50 - 54	105	111	106,5	118,5	112,5	123,5	111,5
55 - 59	103	123	115,5	132,5	128,5	125,5	118
60 - 64	105,5	121	113,5	119	119,5	128,5	116
65 - 69	117	126	124,5	140	148	131,5	127,5
70 et +	111	119,5	104	116	114,5	113	111,5
ENSEMBLE	102,5	101,5	99	102	101	99,5	101

Tableau 17 : RAPPORT DE MASCULINITE PAR AGE EN MILIEU RURAL ET URBAIN

Groupe d'âge	TANANA-RIVE	TAMATAVE	FIANA-RANTSOA	MAJUNGA	DIEGO-SUAREZ	TULEAR	ENSEMBLE
0 - 4	102,5	100	100	100,5	99,5	101,5	101
5 - 9	102,5	102,5	104	105	102	108,5	104
10 - 14	102,5	105	106,5	111,5	104,5	116,5	106
15 - 19	100,5	98	96,5	97	93,5	88,5	96,5
20 - 24	98,5	96,5	97	95	93,5	89,5	96
25 - 29	100,5	89,5	83,5	85,5	85,5	77	88
30 - 34	99	91	82	85,5	88,5	81,5	88
35 - 39	96,5	95	86,5	92,5	93,5	82	91
40 - 44	98	102	93,5	101	98	96	97,5
45 - 49	98	99,5	95,5	107	105,5	102,5	100
50 - 54	104,5	111,5	105	116,5	114	122	110,5
55 - 59	101,5	121,5	113,5	129,5	126,5	125	116
60 - 64	103	120,5	111,5	117,5	120,5	126,5	114
65 - 69	111	125	122	137	146,5	129,5	124
70 et +	104,5	118,5	102,5	114	114	111,5	108,5
ENSEMBLE	101	101	98,5	101,5	100	99	100

4. INDICES DE STRUCTURE

a) Age moyen de la population

L'âge moyen "résume" la répartition par âge d'une population. rend compte ainsi de la "jeunesse" ou de la "vieillesse" de la population étudiée.

Tableau 18 : AGE MOYEN DE LA POPULATION PAR PROVINCE

(en année)

PROVINCE	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
Tananarive	21,9	21,9	21,9
Fianarantsoa	22,8	22,9	22,8
Tamatave	22,9	22,4	22,7
Majunga	24,2	23,6	23,9
Diégo-Suarez	23,9	23,1	23,5
Tuléar	25,2	24,8	25,0
URBAIN	22,2	22,4	22,3
RURAL	23,3	22,9	23,1
ENSEMBLE	23,1	22,8	23,0

b) Indice de dépendance économique

Cet indice donne l'effectif théorique des individus inactifs charge par individu actif. Il est généralement défini comme étant le rapport du nombre de personnes âgées de 0 - 14 ans et 60 ans et plus au nombre de personnes âgées de 15 - 59 ans. Il sera calculé deux sortes d'indices à partir du recensement de 1975, le premier se rapportant aux individus du sexe masculin (d_M) et le second se rapportant aux individus des deux sexes (d); on retiendra respectivement au numérateur, l'effectif des inactifs masculins augmenté de l'effectif total de la population féminine et l'ensemble des inactifs des deux sexes.

Tableau 19 : INDICE DE DEPENDANCE ECONOMIQUE PAR PROVINCE

PROVINCES	dM	d
Tananarive	3,2	1,1
Fianarantsoa	3,2	1,0
Tamatave	3,1	1,0
Majunga	2,9	0,9
Diégo-Suarez	3,1	1,0
Tuléar	2,8	0,8
URBAIN	2,0	0,9
RURAL	3,1	1,0
ENSEMBLE	2,9	1,0

c) Rapport enfants-femmes

Le rapport enfants-femmes donne l'effectif moyen d'enfants âgés de moins de 5 ans par femme d'âge compris entre 20 ans et 44 ans. Cet indice permet d'estimer grossièrement le niveau de la fécondité dans la mesure où il ne tient pas compte de la mortalité des enfants.

Tableau 20 : RAPPORT ENFANTS-FEMMES PAR PROVINCE

PROVINCES	REF.
Tananarive	1,2987
Fianarantsoa	1,2462
Tamatave	1,2056
Majunga	1,0661
Diégo-Suarez	1,1728
Tuléar	0,9623
URBAIN	0,9133
RURAL	1,2398
ENSEMBLE	1,1818

5. ETAT MATRIMONIAL

a) Introduction

Plus que pour les autres aspects démographiques étudiés jusqu'à présent, l'analyse de l'état matrimonial doit être distinguée pour les milieux, car si les unions sont plus ou moins officialisées dans le milieu urbain, elles sont très complexes en milieu rural, chaque région ayant sa propre coutume en matière de "mariage". Pour le Recensement, on a retenu que les 4 modalités suivantes : "célibataire", "marié", "veuf", et "séparé" où l'on considère une personne comme :

- "célibataire", si à la date du recensement, elle n'a jamais contracté un engagement de vie conjointe avec une autre personne de sexe opposé. Ceci s'applique à la quasi-totalité des enfants de moins de dix ans. Une femme qui a des enfants peut être célibataire si aucun lien légal, coutumier ou social ne la lie aux pères de ses enfants avant ou après sa naissance.

- "marié(e)", si à la date du recensement une personne est engagée avec un conjoint selon un contrat légal, coutumier ou social.

- "veuf(ve)", si à la date du recensement, la personne n'est plus mariée parce que son conjoint est décédé et qu'elle ne s'est plus remariée depuis la mort de ce conjoint.

- "séparé(e)", si à la date du recensement, la personne n'est plus mariée parce qu'elle a rompu avec son conjoint et que cette rupture est connue de façon légale, coutumière ou sociale et si elle ne s'est pas remariée depuis cette rupture.

Une personne mariée dont le conjoint n'est plus membre du ménage sera dite séparée, si ce conjoint présumé vivant, ne lui a pas donné signe de vie depuis douze mois ou plus.

Ces définitions excluent donc totalement l'aspect légal de l'union.

b) Milieu urbain

Tableau 21 : REPARTITION DE LA POPULATION URBAINE PAR SEXE, AGE ET ETAT MATRIMONIAL

M A S C U L I N				Groupe d'âge	F E M I N I N			
Célibataire	Marié	Veuf	Séparé		Célibataire	Marié	Veuf	Séparé
100	0	0	0	10 - 14	100	0	0	0
98	2	0	0	15 - 19	84	15	0	1,0
73	26	0	1	20 - 24	47	49	0	4
30	68	0	2	25 - 29	20	71	1	8
12	85	0	3	30 - 34	11	76	2	11
7	89	1	3	35 - 39	8	76	3	13
6	89	1	4	40 - 44	6	73	6	15
4	89	2	5	45 - 49	6	68	10	16
4	87	3	6	50 - 54	6	61	16	17
5	85	4	6	55 - 59	5	52	25	18
5	81	7	7	60 - 64	6	41	35	18
5	77	10	8	65 - 69	7	31	46	16
6	66	18	10	70 et +	9	16	59	16
53	44	1	2	ENSEMBLE	45	42	6	7

Quand on regarde le tableau en valeur absolue de l'état matrimonial du milieu urbain de l'ensemble de l'île (cf tableau 4.0.0 données démographiques milieu urbain), on constate en premier lieu que la monogamie est strictement observée par les citadins, car on a pratiquement 1 femme mariée pour 1 homme marié.

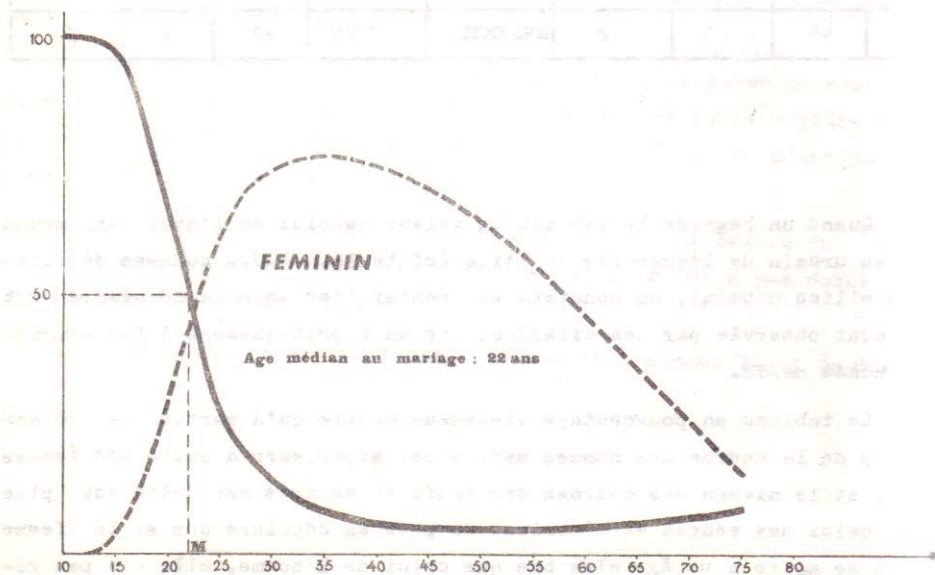
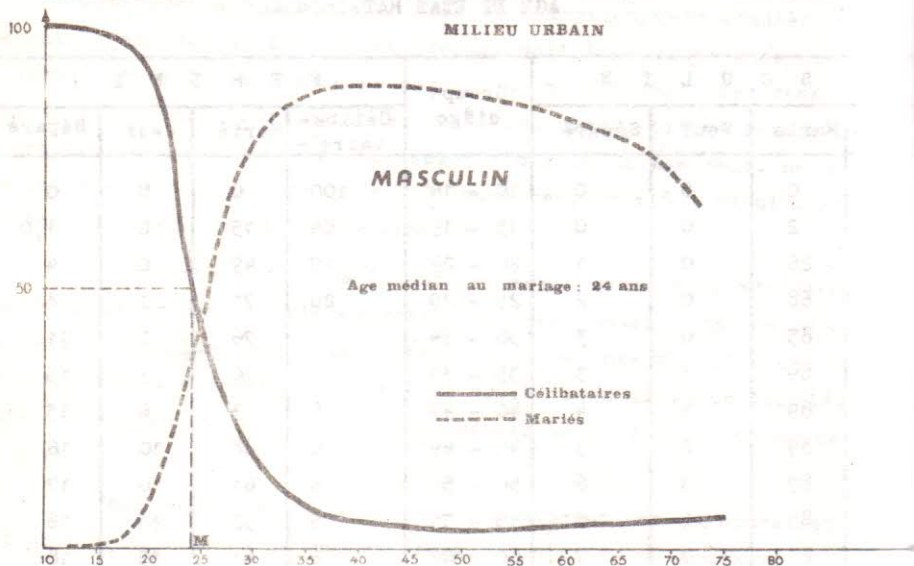
Le tableau en pourcentage ci-dessus montre qu'à partir de 30 ans le niveau de la courbe des hommes mariés est supérieure à celle des femmes mariées, et le niveau des courbes des veufs et séparés est nettement plus bas que celui des veuves et séparées. On peut en conclure que si la femme malgache se marie à un âge plus bas que celui de l'homme, elle n'a pas gé-

Proportion des célibataires et mariés

Graphique 11

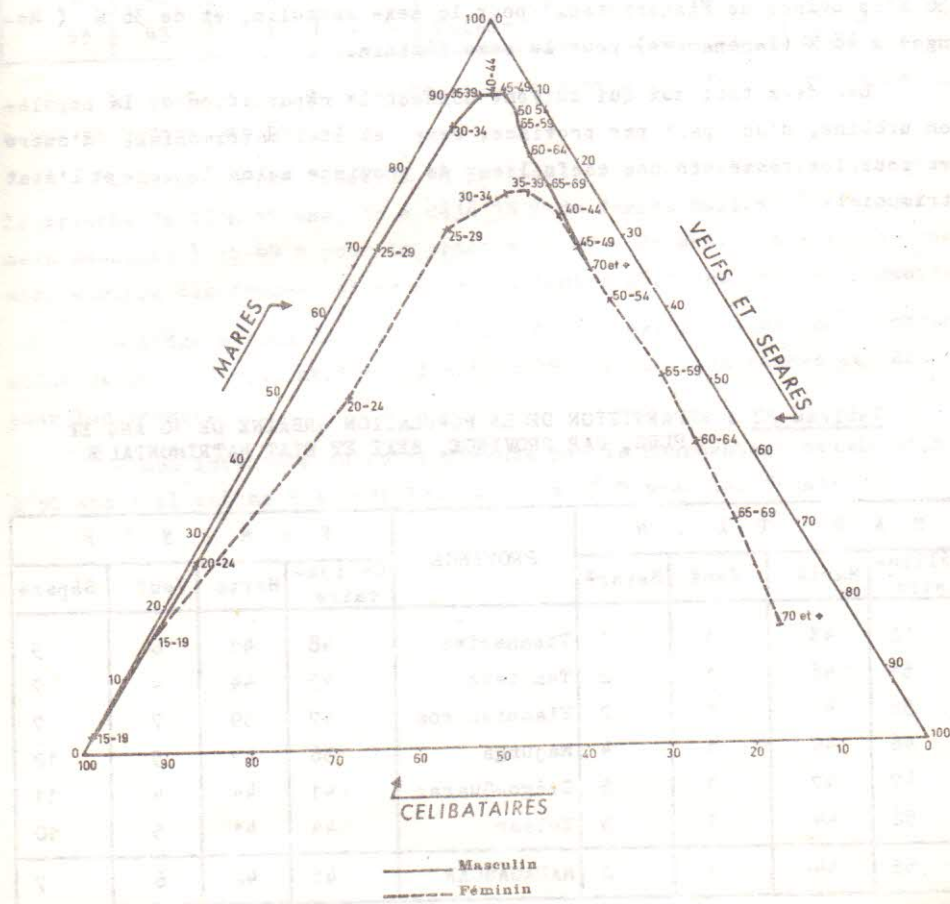
par tranche d'âge.

MILIEU URBAIN



Répartition par sexe, âge et état matrimonial (Milieu Urbain)

Graphique n°12



néralement tendance à se remarier après la séparation, que si le mari est mort ou séparé. Après 70 ans, 66 % des hommes sont encore mariés alors que les femmes mariées ne représentent que 16 % dans cette tranche d'âge.

La proportion des célibataires est très forte en milieu urbain. Pour le sexe masculin, elle est de 53 % pour les hommes de plus de 10 ans (41 % pour la tranche de plus de 15 ans). Pour le sexe féminin, elle est de 45 % pour l'ensemble des plus de 10 ans, et de 33 % si l'on ne tient pas compte des filles de 10 à 14 ans.

Si on regarde cette proportion de célibataire par province, il n'y a pas de très nette différence, car elle varie de 46 % (province de Majunga) à 56 % (province de Fianarantsoa) pour le sexe masculin, et de 36 % (Majunga) à 48 % (Tananarive) pour le sexe féminin.

Les deux tableaux qui suivent donnent la répartition de la population urbaine, d'une part par province, sexe et état matrimonial, d'autre part pour les résidents des chefs lieux de province selon le sexe et l'état matrimonial.

Tableau 22 : REPARTITION DE LA POPULATION URBAINE DE 10 ANS ET PLUS, PAR PROVINCE, SEXE ET ETAT MATRIMONIAL %

M A S C U L I N				PROVINCE	F E M I N I N			
Célibataire	Marié	Veuf	Séparé		Célibataire	Marié	Veuf	Séparé
55	43	1	1	Tananarive	48	41	6	5
51	46	1	2	Tamatave	45	44	4	7
56	41	1	2	Fianarantsoa	47	39	7	7
46	49	1	4	Majunga	36	47	5	12
47	47	1	5	Diégo-Suarez	41	44	4	11
52	44	1	3	Tuléar	44	41	5	10
53	44	1	2	MADAGASCAR	45	42	6	7

**Tableau 23 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS
DES CHEFS LIEUX DE PROVINCE PAR SEXE ET ETAT
MATRIMONIAL %**

M A S C U L I N				PROVINCE	F E M M I N I N			
Céliba- taire	Marié	Veuf	Séparé		Céliba- taire	Marié	Veuf	Séparé
55	43	1	1	Tananarive	48	40	6	6
46	51	1	2	Tamatave	41	48	4	7
56	41	1	2	Fianarantsoa	51	39	5	5
44	51	1	4	Majunga	35	50	4	11
50	46	1	3	Diégo-Suarez	43	44	3	10
53	43	1	3	Tuléar	44	40	6	10

En conclusion, on peut résumer la nuptialité de la population urbaine de Madagascar par :

- sa précocité relative en particulier pour le sexe féminin où dans la tranche de 15 à 19 ans, on a déjà 15 % de femmes mariées (2 % pour le sexe masculin) et 49 % pour la tranche de 20 - 24 ans. L'âge moyen au premier mariage des femmes est de 22,4 ans contre 25,3 ans pour les hommes.

- l'âge médian du mariage qui l'âge à partir duquel on observe moins de 50 % de célibataire, il est de 24 ans pour les hommes et 22 ans pour les femmes.

- son intensité qu'on représente par le pourcentage de célibataires à 50 ans : il est de 4 % pour les hommes et 6 % pour les femmes.

c) Milieu rural

Tableau 24 : REPARTITION DE LA POPULATION RURALE PAR SEXE
AGE ET ETAT MATRIMONIAL (en %)

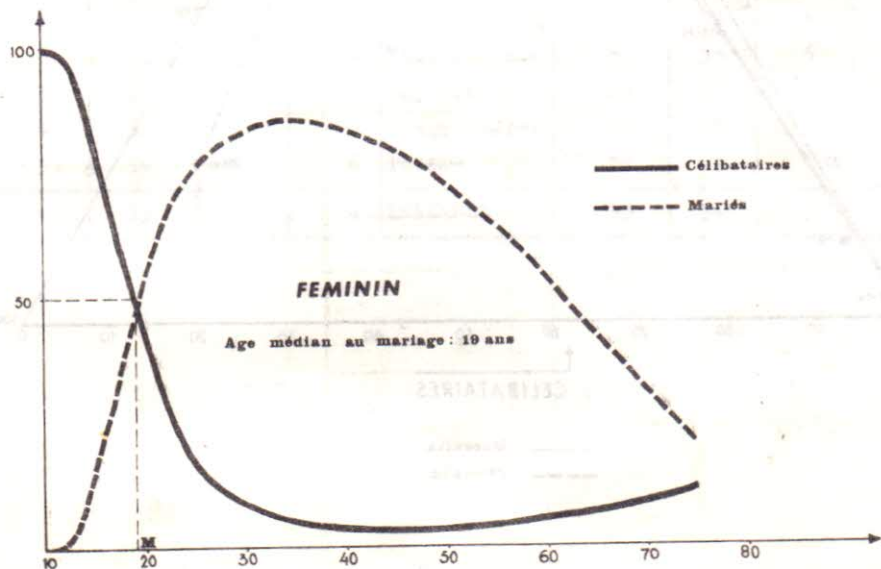
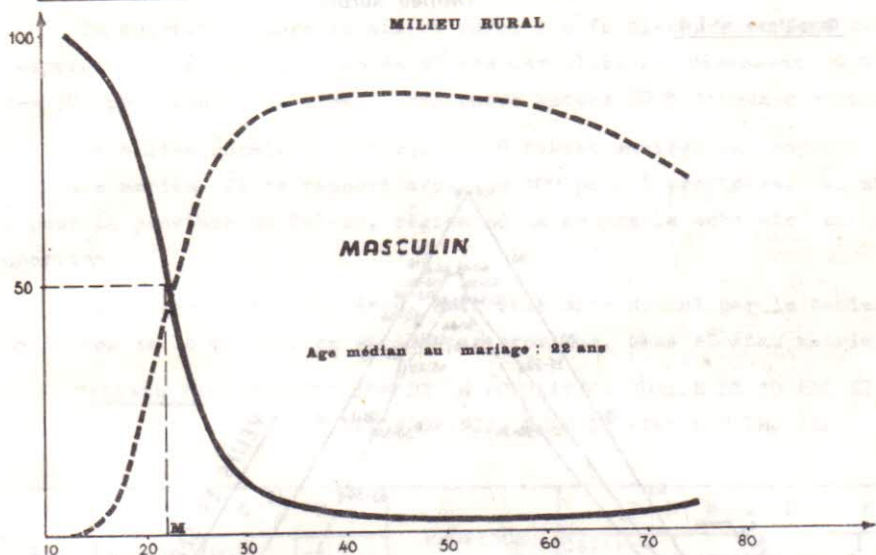
M A S C U L I N				Groupe d'âge	F E M M I N I N			
Céliba- taire	Marié	Veuf	Séparé		Céliba- taire	Marié	Veuf	Séparé
100	0	0	0	10 - 14	98	2	0	0
89	10	0	1	15 - 19	61	37	0	2
48	49	0	3	20 - 24	27	68	0	5
18	76	1	5	25 - 29	13	80	1	6
8	85	1	6	30 - 34	7	84	2	7
6	87	1	6	35 - 39	5	84	3	0
4	88	2	6	40 - 44	5	81	4	10
3	88	2	7	45 - 49	4	77	7	12
3	87	3	7	50 - 54	5	68	11	16
3	86	4	7	55 - 59	5	60	17	18
3	83	6	8	60 - 64	7	47	25	21
3	79	8	10	65 - 69	8	37	33	22
5	70	13	12	70 et +	10	21	45	24
41	53	2	4	ENS.RURAL	33	54	5	8
43	52	2	3	ENS.2 MIL.	35	52	5	8

Les caractéristiques de précocité et d'intensité signalées pour le milieu urbain sont encore plus marquées pour le milieu rural. En effet, pour la tranche de 15 à 19 ans, déjà 37 % des femmes sont mariées et 10 % pour les hommes. A 50 ans, on ne rencontre que 3 % d'hommes célibataires et 5 % de femmes célibataires. L'âge médian au mariage est de 22 ans pour les hommes et 19 ans pour les femmes tandis que les âges moyens au premier mariage sont respectivement égaux à 22,9 ans et 19,6 ans. Ainsi, la proportion de célibataire est nettement moins élevée en milieu rural car elle n'est que de 41 % pour les hommes et 33 % pour les femmes si on considère

**Proportion des célibataires et mariés
par tranche d'âge.**

Graphique 13

MILIEU RURAL



(Milieu Rural)

la population rurale de 10ans et plus. Si l'on ne s'en tient qu'aux résidents de plus de 15 ans, ces taux deviennent respectivement 28 % et 20 %.

On constate encore en milieu rural les faibles proportions de veufs et séparés du sexe masculin après 50 ans car elles ne dépassent 10 % qu'après 70 ans, tranche où l'on rencontre encore 70 % d'hommes mariés.

En milieu rural, on obtient 101,5 femmes mariées en moyenne pour 100 hommes mariés. Si ce rapport avoisine 100 pour 5 provinces, il atteint 107 pour la province de Tuléar, région où la polygamie subsiste en faible proportion.

Nous terminons cette étude de l'état matrimonial par le tableau de répartition de la population rurale par province, sexe et état matrimonial.

Tableau 25a: REPARTITION DE LA POPULATION RURALE DE 10 ANS ET PLUS
PAR PROVINCE, SEXE ET ETAT MATRIMONIAL

M A S C U L I N				PROVINCE	F E M I N I N			
Céliba- taire	Marié	Veuf	Séparé		Céliba- taire	Marié	Veuf	Séparé
46	50	2	2	Tananarive	39	51	6	4
42	52	2	4	Tamatave	36	53	4	7
41	53	2	4	Fianarantsoa	33	53	6	8
37	55	2	6	Majunga	29	57	4	10
41	50	1	8	Diégo-Suarez	33	51	3	13
33	59	2	6	Tuléar	24	62	5	9
41	53	2	4	ENSEMBLE	33	54	5	8

Pour les 6 provinces, la proportion de célibataire dans le milieu rural est moins importante qu'en milieu urbain, et ceci pour les 2 sexes. Cette diminution est compensée par la proportion des mariés qui est en hausse par rapport au milieu rural, et où plus de la moitié de la population est en situation de "marié", la proportion atteignant même 60 % dans le milieu rural de la province de Tuléar. Le tableau suivant permet de mieux saisir l'importance du mariage en milieu rural en considérant d'une part sa précocité (proportion des mariés dans la tranche d'âge de 15 à 19 ans) et d'autre part, son intensité (proportion des célibataires à 50 ans).

Tableau 25b: Précocité et intensité du mariage par province.

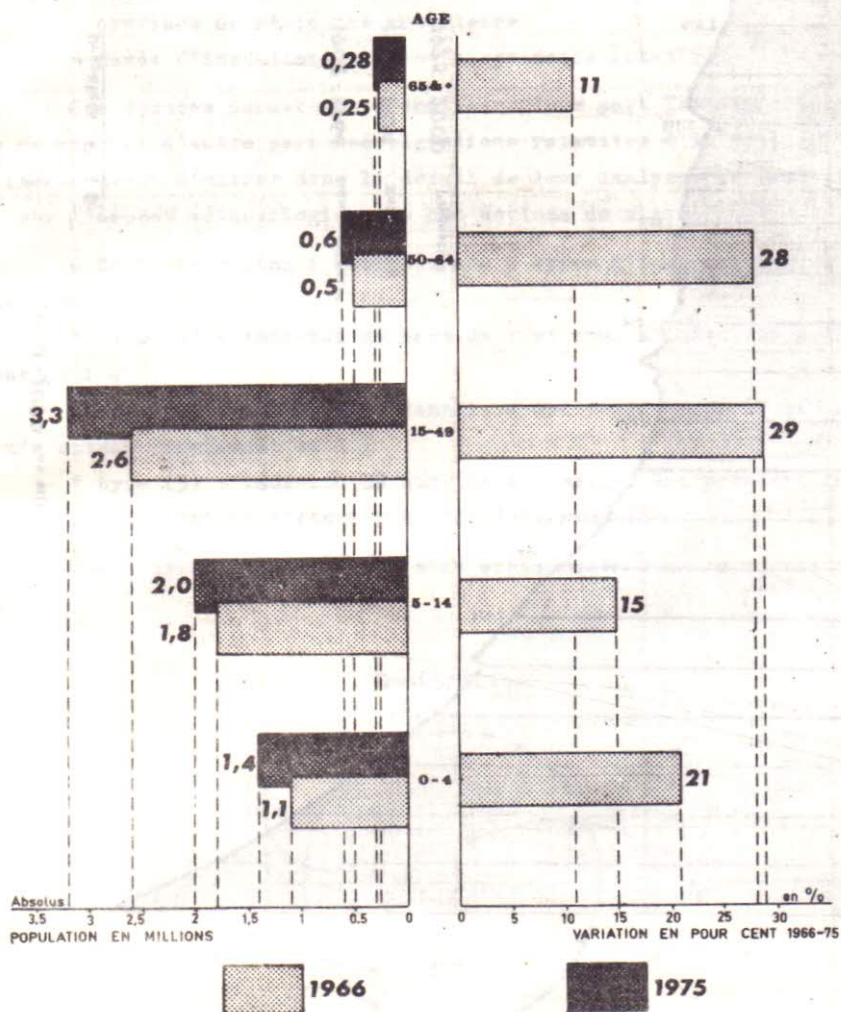
PROVINCE	% Mariés dans la tranche 15 - 19 ans		% Célibataires à 50 ans	
	Masculin	Feminin	Masculin	Féminin
TANANARIVE	7	28	3	3
TAMATAVE	10	30	4	5
FIANARANTSOA	12	37	3	4
MAJUNGA	11	42	3	4
DIEGO-SUAREZ	10	39	5	7
TULEAR	13	54	2	4
ENSEMBLE M/CAR	10	37	3	4

A l'âge de 20 ans, plus de la moitié de la population du sexe féminin est mariée dans le milieu rural de la province de Tuléar, Mais pour terminer, rappelons encore une fois que l'aspect légal n'entre pas en compte dans ces considérations.

Variation (en %) de la Population Totale par groupe d'âge

ENSEMBLE DE MADAGASCAR 1966 - 1975

Graphique n° 15

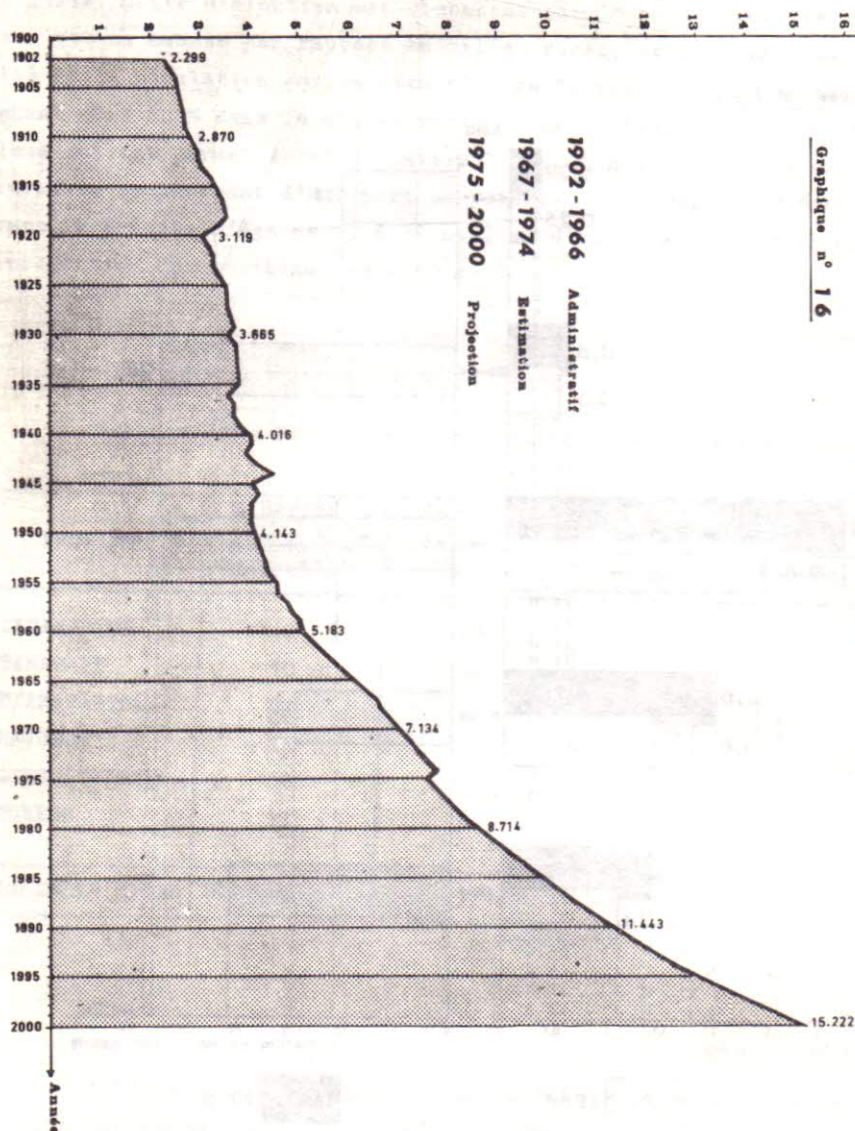


en millier

EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE DE MADAGASCAR

1900 - 2000 (en millier)

Graphique n° 16



6.1 - Généralités : Les données sur les migrations obtenues à partir du Recensement Général de la Population en 1975 concernent les trois points suivants :

- province de naissance
- province de résidence antérieure
- durée d'installation dans la résidence actuelle.

Ces données permettent d'analyser d'une part les migrations "durée de vie" et d'autre part les migrations relatives à la résidence antérieure. Avant d'entrer dans le détail de leur analyse, il faudra revenir sur l'aspect méthodologique de ces notions de migration.

- Soit une région i quelconque - 3 types d'immigrants se sont installés en i :

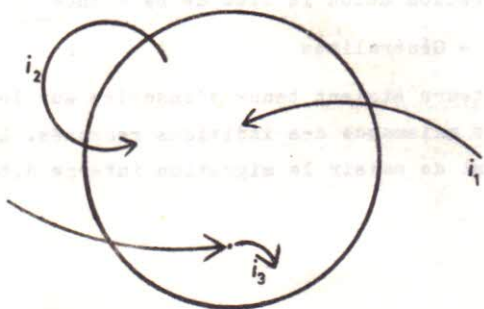
* type (1) : individu né hors de i et venu s'installer à l'intérieur de i ;

* type (2) : individu né dans i , ayant résidé auparavant hors de i puis revenu finalement en i ;

* type (3) : individu né hors de i , immigré une première fois dans i puis ayant changé de résidence à l'intérieur de i .

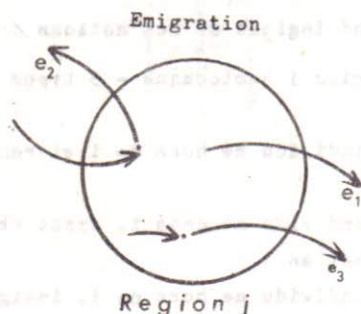
Ces 3 types d'immigration sont schématisés dans la figure ci-dessous :

Immigration



Lorsqu'on considère les mouvements inter-provinces, la migration "durée de vie" concerne les migrations de types (1) et (3) mais pas celle de type (2). Les migrations relatives à la résidence antérieure concernent par contre les types (1) et (2) mais pas le type (3). Les différences entre ces deux types de migration pourront donc donner des renseignements sur le retour dans la province natale et la mobilité à l'intérieur de la province d'installation.

D'une manière analogue, on a le schéma suivant pour l'émigration hors d'une région j.



On fera donc en fin d'analyse une comparaison entre ces 2 notions de migration.

6.2 - Migration selon le lieu de naissance

6.2.1 - Généralités

Les enquêteurs étaient tenus d'inscrire sur les questionnaires la sous-préfecture de naissance des individus recensés. Les réponses ainsi obtenues permettent de saisir la migration interne dite "durée de vie".

La population dénombrée lors du Recensement Général de 1975 peut donc être classée en deux groupes :

- les migrants : individus qui ont été recensés hors de leur sous-préfecture de naissance.

- les non-migrants : individus qui ont été recensés dans leur sous-préfecture de naissance.

Il est à souligner que dans la notion de migration interne "durée de vie", on ne tient pas compte ni du facteur temps ni du nombre de migrations effectuées par les personnes dénombrées.

Signalons enfin que dans cette étude, la province de naissance et la province de résidence ont été retenues comme lieu de naissance et lieu de résidence et que de plus l'analyse porte sur l'ensemble de la population de Madagascar recensée en 1975.

6.2.2 - Milieu urbain

Dans cette partie, on étudiera la population urbaine selon la province de naissance et celle de la province de résidence antérieure. Les détails sur la circonscription de naissance sont disponibles à l'INSRE mais non publiés à cause de leur volume ainsi, les déplacements intra-provinces ne seront pas pris en considération dans la présente analyse. Cette étude sera donc surtout axée sur la migration inter-province, et en premier lieu, on verra la proportion des habitants de chaque chef lieu, puis celle de la population urbaine, qui sont nés hors de la province de résidence, aussi bien par groupe d'âge que pour l'ensemble.

Les tableaux suivants donnent cette répartition :

TABLEAU 26 : Proportion des migrants "durée de vie" des chefs-lieux de province en %

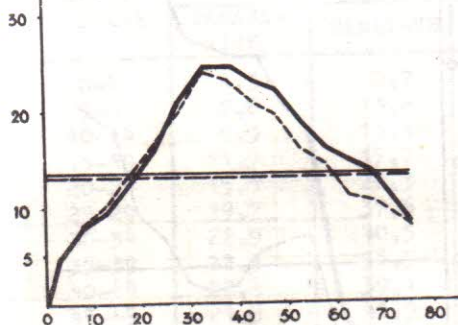
SEXE MASCULIN

GROUPE D'AGE	P R O V I N C E					
	TANANA- RIVE	TAMATAVE	FIANARAN- TSOA	MAJUNGA	DIEGO- SUAREZ	TULEAR
0-4	4,4	10,4	6,5	11,6	9,1	5,6
5-9	7,8	14,8	11,4	19,0	15,2	10,9
10-14	9,6	17,9	13,0	21,6	15,2	13,0
15-19	12,3	22,7	10,6	28,4	19,3	11,7
20-24	15,9	36,8	12,5	45,2	27,3	13,5
25-29	20,9	43,9	17,8	54,7	44,1	18,7
30-34	24,6	46,6	24,1	58,0	46,4	18,2
35-39	24,4	45,8	22,8	63,4	51,4	22,6
40-44	23,0	48,4	20,5	62,5	51,6	19,7
45-49	22,1	51,5	21,3	61,0	52,6	18,4
50-54	18,6	53,2	19,1	62,3	53,4	16,5
55-59	16,2	58,1	21,0	60,1	61,0	21,7
60-64	14,7	64,0	17,0	65,3	59,6	24,5
65-69	13,3	58,3	16,6	66,4	66,2	21,2
70 & +	8,7	66,7	18,8	66,8	71,4	20,9
ENSEMBLE	13,4	30,1	13,6	38,3	30,0	13,5
SEXE FEMININ						
0-4	4,3	11,0	6,6	11,3	8,5	5,3
5-9	8,0	16,0	10,6	18,9	14,3	10,3
10-14	10,1	17,7	12,2	23,2	14,6	13,6
15-19	13,3	21,3	11,5	29,6	14,9	13,1
20-24	16,5	29,6	13,4	38,6	23,1	13,7
25-29	19,9	34,5	18,4	43,1	33,0	13,2
30-34	23,9	32,6	20,0	44,4	32,7	14,1
35-39	23,2	33,6	19,2	44,4	31,7	12,5
40-44	21,1	31,9	18,4	46,1	28,0	13,2
45-49	19,7	34,0	17,3	44,7	27,5	12,7
50-54	16,0	43,4	15,7	43,7	28,5	9,8
55-59	14,3	43,6	15,2	43,7	32,8	13,2
60-64	11,1	48,6	14,9	46,5	35,7	14,9
65-69	10,5	48,3	14,1	50,6	43,0	13,2
70 & +	7,8	49,6	16,2	55,7	47,0	13,7
ENSEMBLE	13,2	24,5	12,9	31,7	21,3	11,6

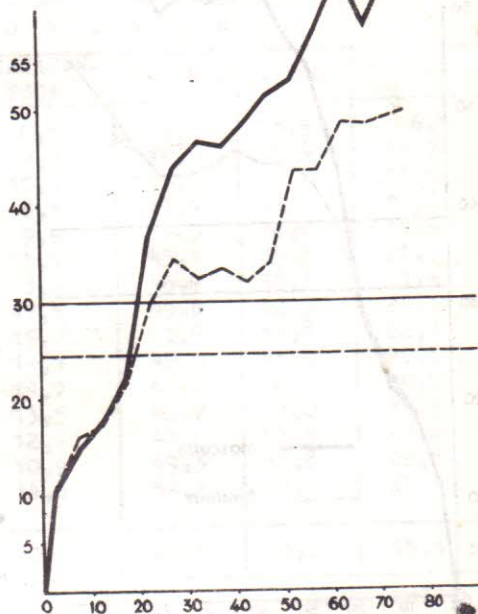
RESIDENTS DU CHEF-LIEU, NÉS HORS DE LA PROVINCE (%)

Graphique n° 17

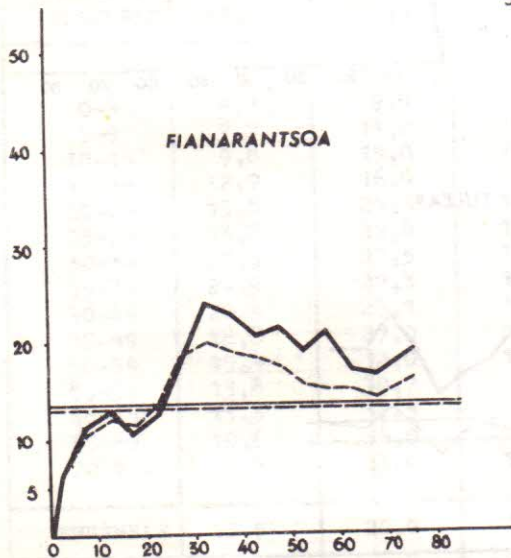
TANANARIVE



TAMATAVE



FIANARANTSOA



— masculin
- - - féminin

RESIDENTS DU CHEF-LIEU, NÉS HORS DE LA PROVINCE DE RESIDENCE (%)

Graphique n° 17 bis

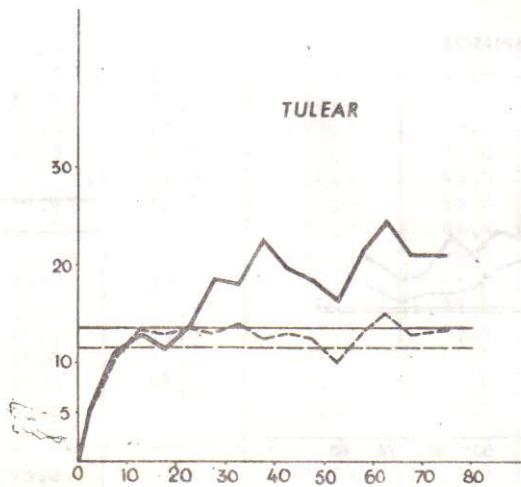
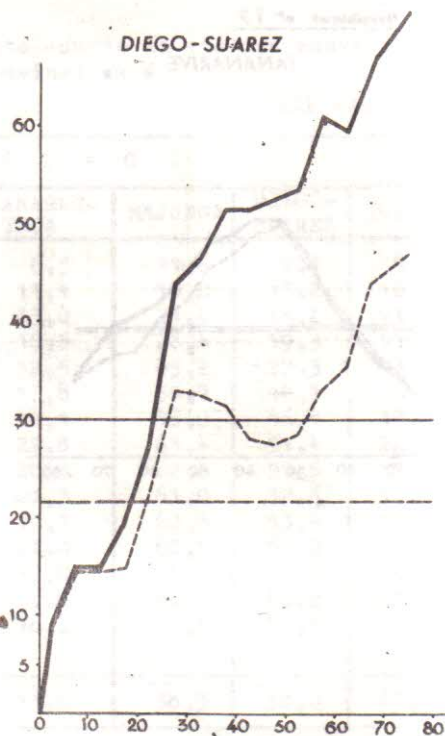
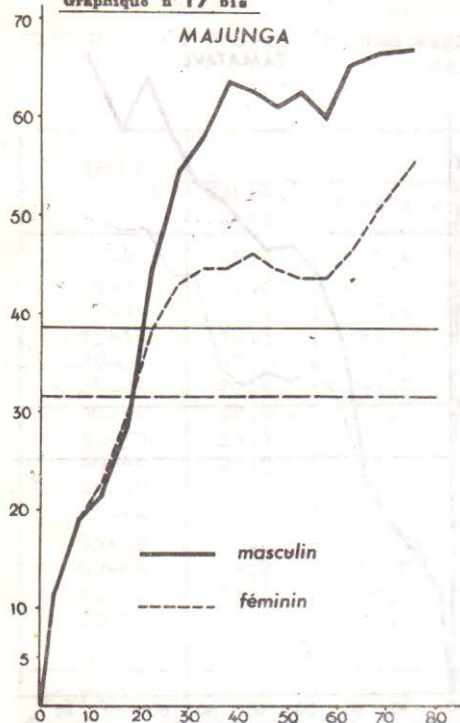


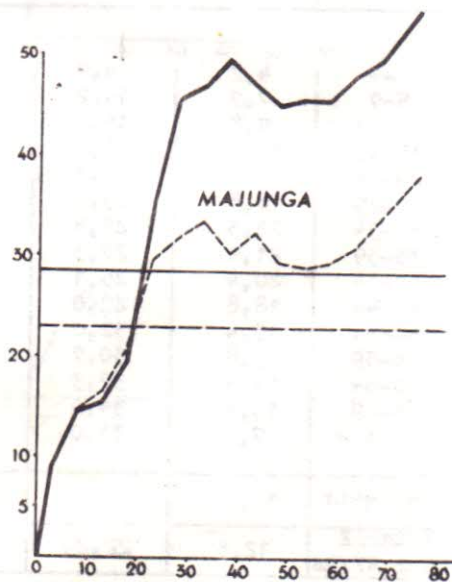
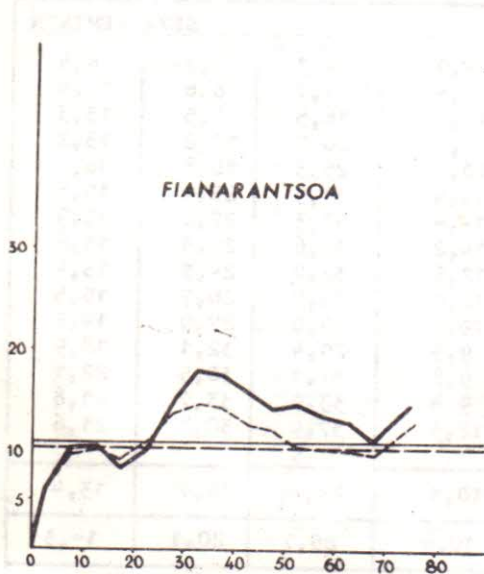
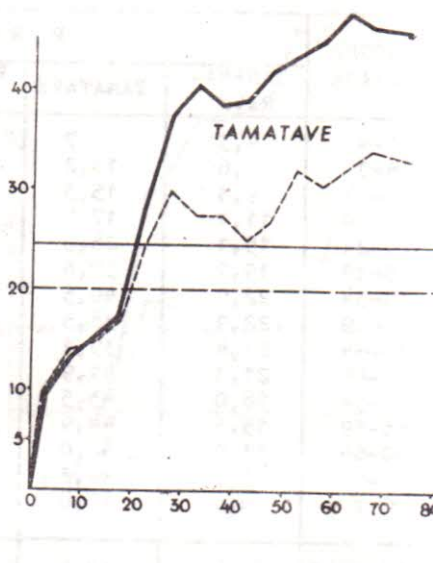
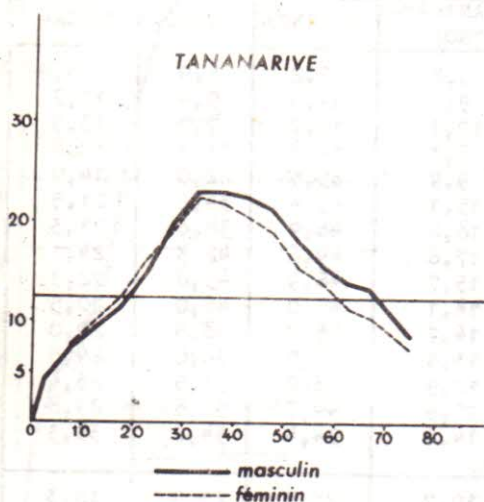
TABLEAU 27 : Proportion des migrants (durée de vie)
en milieu urbain
(en %)

SEXE MASCULIN

GROUPE D'ÂGE	P R O V I N C E					
	TANANA- RIVE	TAMATAVE	FIANARAN- TSOA	MAJUNGA	DIEGO-	TULEAR
0-4	4,3	9,7	6,8	9,2	5,9	6,9
5-9	7,6	13,2	9,9	14,5	9,4	11,7
10-14	9,3	15,3	10,1	15,7	9,2	13,5
15-19	11,7	17,7	8,1	19,1	11,3	12,8
20-24	15,1	28,3	9,9	35,5	22,0	14,9
25-29	19,7	37,6	15,1	45,4	34,5	21,5
30-34	22,9	40,5	18,2	46,9	38,8	21,3
35-39	22,9	38,5	17,6	49,6	42,3	24,1
40-44	22,4	39,1	15,7	46,9	43,8	22,3
45-49	21,3	41,9	14,1	45,0	46,0	20,5
50-54	18,0	43,5	14,7	45,7	48,5	20,0
55-59	15,5	44,9	13,5	45,7	54,0	24,5
60-64	13,9	48,0	12,9	48,0	53,5	25,6
65-69	13,3	46,3	10,9	49,3	55,8	29,8
70 & +	9,0	45,8	14,6	54,4	54,0	35,3
ENSEMBLE	12,7	24,4	10,7	28,5	23,5	15,3
SEXE FEMININ						
0-4	4,2	9,9	5,9	9,3	5,7	6,4
5-9	7,7	14,2	9,5	14,7	8,6	11,6
10-14	9,8	15,0	10,2	16,5	9,5	13,5
15-19	12,7	16,9	9,2	20,7	12,2	13,2
20-24	15,8	24,3	10,7	25,3	18,8	16,2
25-29	18,8	29,8	13,4	31,5	25,9	15,5
30-34	22,3	27,5	14,4	33,3	27,0	15,9
35-39	21,9	27,3	14,2	30,6	27,3	15,8
40-44	20,4	25,1	12,6	32,7	24,7	15,4
45-49	18,8	27,0	12,0	29,7	26,7	15,5
50-54	15,4	32,0	10,2	29,0	27,9	14,5
55-59	13,8	30,7	9,9	29,4	32,1	18,9
60-64	11,3	32,3	9,8	31,1	30,5	22,1
65-69	10,6	34,0	9,4	33,9	33,7	21,8
70 & +	7,7	33,0	12,3	37,9	30,8	21,6
ENSEMBLE	12,5	20,0	10,1	22,8	16,7	13,4
ENSEMBLE DES 2 SEXES	12,6	22,2	10,4	25,7	20,1	14,3

MIGRANTS (DUREE DE VIE) EN MILIEU URBAIN PAR TRANCHE D'AGE (%)

Graphique n° 18



MIGRANTS (DUREE DE VIE) EN MILIEU URBAIN PAR TRANCHE D'AGE(%)

Graphique n°18 bis

DIEGO-SUARez

TULEAR

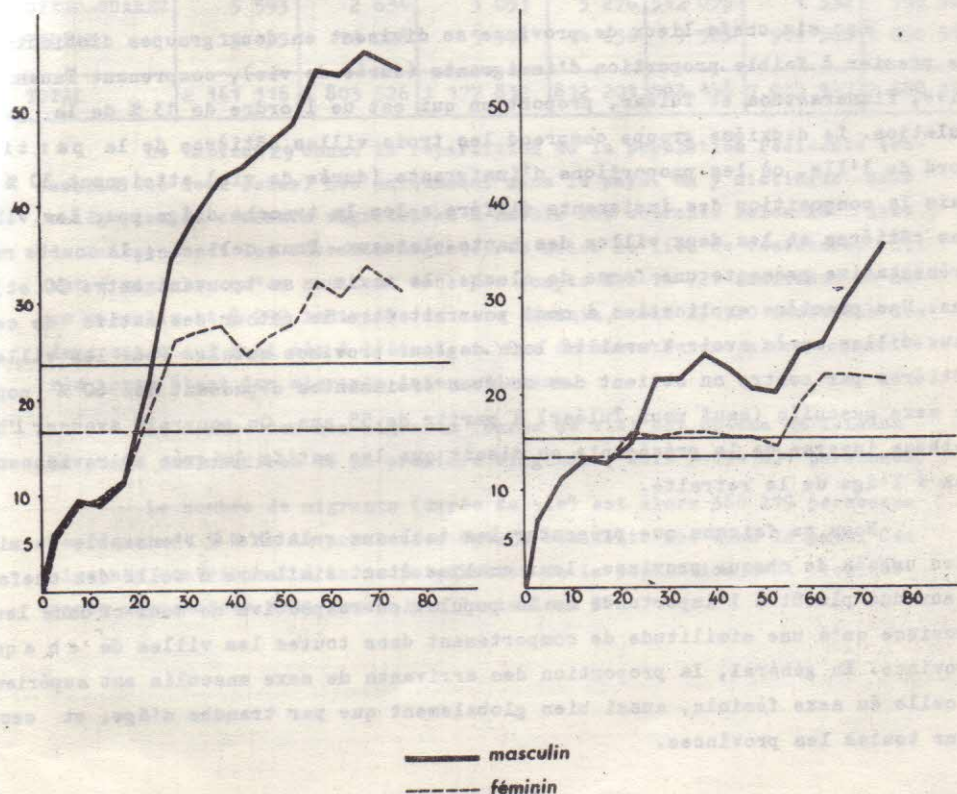


TABLEAU 28 : Proportion des habitants des centres urbains résidant hors de la province de naissance (% par rapport à l'ensemble des nés dans la province).

Tananarive	7,7
Tamatave	19,9
Fianarantsoa	25,2
Majunga	15,0
Diégo-Suarez	8,4
Tuléar	23,0

Les six chefs-lieux de province se divisent en deux groupes distinctes, le premier à faible proportion d'immigrants (durée de vie), comprenant Tananarive, Fianarantsoa et Tuléar, proportion qui est de l'ordre de 13 % de la population. Le deuxième groupe comprend les trois villes côtières de la partie nord de l'Ile, où les proportions d'immigrants (durée de vie) atteignent 30 %. Mais la composition des immigrants diffère selon la tranche d'âge pour les villes côtières et les deux villes des hauts-plateaux. Pour celles-ci, la courbe représentative présente une forme de cloche, le maximum se trouvant entre 30 et 35 ans. Une première explication à ceci pourrait être le retour des natifs de ces deux villes après avoir travaillé loin de leur province natale. Pour les villes côtières par contre on obtient des courbes croissantes dépassant les 60 % pour le sexe masculin (sauf pour Tuléar) à partir de 55 ans. On pourrait avancer l'hypothèse inverse de la précédente en disant que les natifs émigrés ne reviennent pas à l'âge de la retraite.

Nous ne faisons que présenter les tableaux relatifs à l'ensemble du milieu urbain de chaque province, leur analyse étant similaire à celle des chefs-lieux due plutôt à l'importance de la population respective de ceux-ci dans leur province qu'à une similitude de comportement dans toutes les villes de chaque province. En général, la proportion des arrivants de sexe masculin est supérieure à celle du sexe féminin, aussi bien globalement que par tranche d'âge, et ceci pour toutes les provinces.

6.2.3 - Ensemble

TABLEAU 29 : REPARTITION DE LA POPULATION SELON LA PROVINCE DE NAISSANCE ET LA PROVINCE DE RESIDENCE EN 1975.

PROVINCE DE NAISSANCE	PROVINCE DE RESIDENCE						TOTAL
	TANANARIVE	FIANARANTSOA	TAMATAVE	MAJUNGA	DIEGO-SUAREZ	TULEAR	
TANANARIVE	2 046 347	19 035	26 080	16 662	4 394	9 142	2 121 660
FIANARANTSOA	55 310	1 757 226	15 379	34 441	12 809	28 339	1 903 504
TAMATAVE	26 552	4 218	1 124 360	6 449	7 336	2 019	1 170 934
MAJUNGA	11 879	4 385	3 362	734 737	16 326	3 009	773 698
DIEGO-SUAREZ	5 593	2 634	3 053	5 276	542 075	1 332	559 963
TULEAR	15 435	16 028	5 598	14 636	9 508	989 306	1 050 511
TOTAL	2 161 116	1 803 526	1 177 832	812 201	592 448	1 033 147	7 580 270

Le tableau 29 donne la répartition de la population résidente (ensemble des deux sexes) née uniquement dans le pays. On y distingue deux catégories de courants migratoires à savoir les courants selon le lieu de naissance et les courants migratoires selon le lieu de résidence. Il est à signaler qu'on ne tient donc pas compte des 14 721 individus du sexe masculin et 8 799 individus du sexe féminin, soit 23 520 individus des deux sexes qui sont nés à l'étranger. Ces derniers seront alors considérés comme étant des migrants internationaux.

Le nombre des non-migrants (durée de vie) est obtenu en faisant la somme des chiffres de la première diagonale, soit 7 194 051 personnes.

Le nombre de migrants (durée de vie) est alors 386 219 personnes représentant 5 % de la population totale résidente née dans le pays. Ces migrants contribuent à la redistribution de la population dont les courants migratoires sont donnés par le tableau 30

TABLEAU 30 : ENTRANTS SELON LA PROVINCE D'ORIGINE, SORTANTS SELON
PROVINCE DE DESTINATION 1975 (Ensemble des deux sexes)

PROVINCE D'ORIGINE ET DE DESTINATION	ENTRANTS	SORTANTS	MIGRATION NE
T A N A N A R I V E			
FIANARANTSOA	55 310	19 035	+ 36 275
TAMATAVE	26 552	26 080	+ 472
MAJUNGA	11 879	16 662	- 4 783
DIEGO-SUAREZ	5 593	4 394	+ 1 199
TULEAR	15 435	9 142	+ 6 293
T O T A L	114 769	75 313	+ 39 456
T A M A T A V E			
TANANARIVE	26 080	26 552	- 472
FIANARANTSOA	15 379	4 218	+ 11 161
MAJUNGA	3 362	6 449	- 3 087
DIEGO-SUAREZ	3 053	7 336	- 4 283
TULEAR	5 598	2 019	+ 3 579
T O T A L	53 472	46 574	+ 6 898
F I A N A R A N T S O A			
TANANARIVE	19 035	55 310	- 36 275
TAMATAVE	4 218	15 379	- 11 161
MAJUNGA	4 385	34 441	- 30 056
DIEGO-SUAREZ	2 634	12 809	- 10 175
TULEAR	16 028	28 339	- 12 311
T O T A L	46 300	146 278	- 99 978

TABLEAU : 30 (suite) ENTRANTS SELON LA PROVINCE D'ORIGINE, SORTANTS SELON LA PROVINCE DE DESTINATION 1975
(Ensemble des deux sexes)

PROVINCE D'ORIGINE ET DE DESTINATION	ENTRANTS	SORTANTS	MIGRATION NETTE
M A J U N G A			
TANANARIVE	16 662	11 879	+ 4 783
FIANARANTSOA	34 441	4 385	+ 30 056
TAMATAVE	6 449	3 362	+ 3 087
DIEGO-SUAREZ	5 276	16 326	- 11 050
TULEAR	14 636	3 009	+ 11 627
T O T A L	77 464	38 961	+ 38 503
D I E G O - S U A R E Z			
TANANARIVE	4 394	5 593	- 1 199
FIANARANTSOA	12 809	2 634	+ 10 175
TAMATAVE	7 336	3 053	+ 4 283
MAJUNGA	16 326	5 276	+ 11 050
TULEAR	9 508	1 332	+ 8 176
T O T A L	50 373	17 888	+ 32 485
T U L E A R			
TANANARIVE	9 142	15 435	- 6 293
FIANARANTSOA	28 339	16 028	+ 12 311
TAMATAVE	2 019	5 598	- 3 579
MAJUNGA	3 009	14 636	- 11 627
DIEGO-SUAREZ	1 332	9 508	- 8 176
T O T A L	43 841	61 205	- 17 364

TABLEAU 31 : REPARTITION DES MIGRANTS
(durée de vie)

PROVINCE DE NAISSANCE	RESIDENCE ACTUELLE						
	TANANA- RIVE	TAMATAVE	FIANA- RANTSOA	MAJUNGA	DIEGO- SUAREZ	TULEAR	TOTAL
TANANARIVE	-	26 080	19 035	16 662	4 394	9 142	75 313
TAMATAVE	26 552	-	4 218	6 449	7 336	2 019	46 574
FIANARANTSOA	55 310	15 379	-	34 441	12 809	28 339	146 278
MAJUNGA	11 879	3 362	4 385	-	16 326	3 009	38 961
DIEGO-SUAREZ	5 593	3 053	2 634	5 276	-	1 332	17 888
TULEAR	15 435	5 598	16 028	14 636	9 508	-	61 205
T O T A L	114 769	53 472	46 300	77 464	50 373	43 841	386 219

De ce tableau, on obtient les migrations nettes suivantes pour chaque province :

- * Tananarive : + 39 456
- * Tamatave : + 6 898
- * Fianarantsoa : - 99 978
- * Majunga : + 38 503
- * Diégo-Suarez : + 32 485
- * Tuléar : - 17 364

Le solde le plus important concerne la province de Fianarantsoa avec une sortie nette représentant 25,89 % de l'ensemble des mouvements. La deuxième province de départ est celle de Tuléar avec 17 364 sortants (durée de vie). Les 4 autres provinces sont des zones d'installations dont 3 sont d'importance équivalente, la province de Tamatave ayant un solde relativement faible avec 6 898 entrants (durée de vie).

En considérant les courants entre province, on obtient la matrice suivante où le solde est porté dans la case où il est positif :

LEAU 32 : REPARTITION DES GAINS EN MIGRANTS. (durée de vie) PAR PROVINCE

PROVINCE DE NAISSANCE	RESIDENCE ACTUELLE					
	TANANA- RIVE	TAMATAVE	FIANA- RANTSOA	MAJUNGA	DIEGO- SUAREZ	TULEAR
TANANARIVE	-			4 783		
TAMATAVE	472	-		3 087	4 283	
FIANARANTSOA	36 275	11 161	-	30 056	10 175	12 311
MAJUNGA				-	11 050	
DIEGO-SUAREZ	1 199				-	
TULEAR	6 293	3 579		11 627	8 176	-

Ces migrants (durée de vie) se répartissent comme suit par sexe et tranche d'âge :

TABEAU 33 : Proportion des migrants (durée de vie) Milieu Rural et Urbain par groupe d'âge

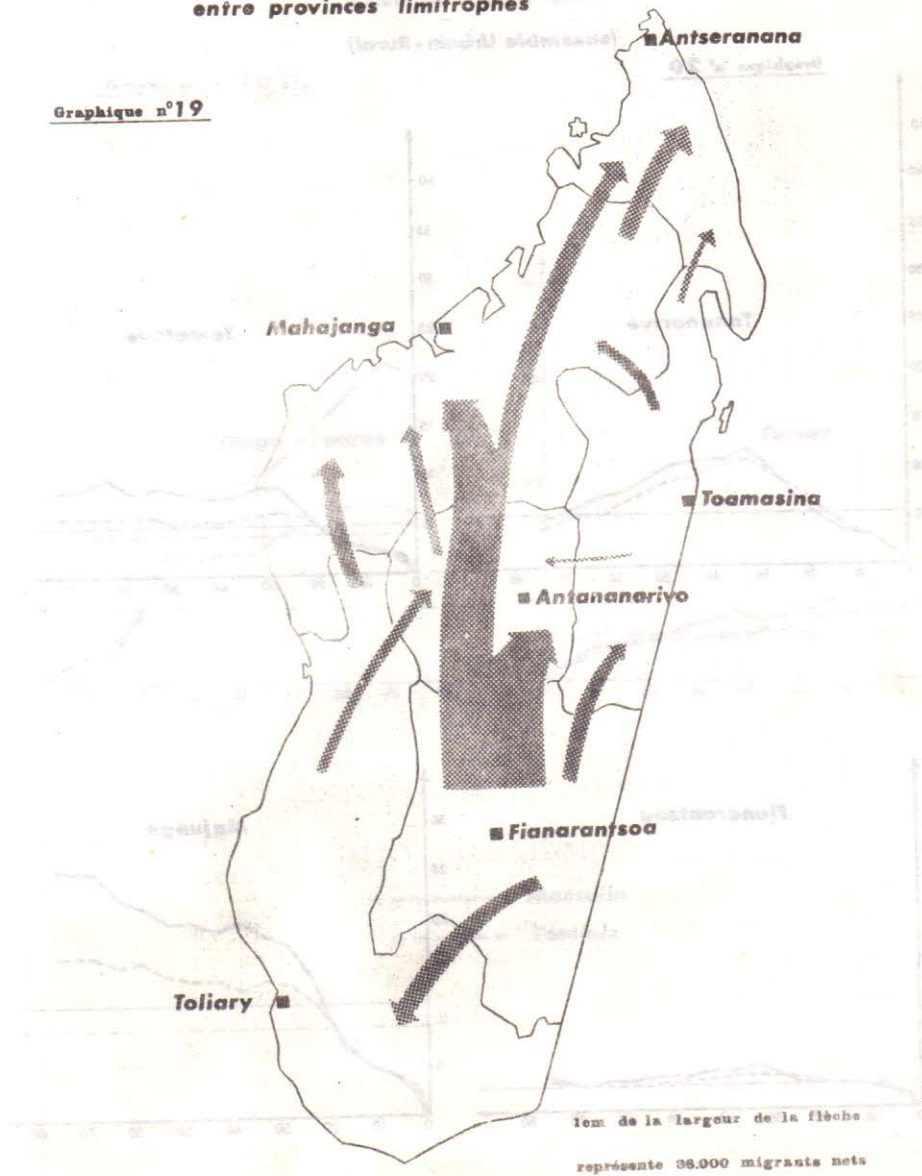
GROUPE D'ÂGE	PROVINCE					
	TANANA- RIVE	TAMATAVE	FIANA- RANTSOA	MAJUNGA	DIEGO- SUAREZ	TULEAR
0 - 4	1,6	1,8	1,3	2,7	1,7	1,5
5 - 9	3,0	2,6	2,2	4,5	2,7	2,6
10 - 14	3,7	3,2	2,5	5,5	3,0	3,7
15 - 19	5,1	3,9	2,3	7,3	4,9	3,9
20 - 24	7,0	6,4	2,7	13,5	9,9	4,0
25 - 29	9,8	9,0	3,7	17,7	16,1	5,6
30 - 34	11,9	8,8	4,3	18,6	18,8	6,2
35 - 39	11,2	7,8	4,2	19,9	19,7	6,8
40 - 44	11,2	8,0	3,9	19,1	21,2	6,2
45 - 49	10,5	8,7	3,6	20,0	22,6	6,6
50 - 54	9,3	9,2	3,5	20,1	25,1	6,9
55 - 59	8,2	8,5	3,1	21,6	27,3	7,8
60 - 64	7,4	9,8	2,8	22,7	29,8	8,9
65 - 69	6,5	8,8	2,5	25,0	31,9	9,7
70 & +	5,2	8,7	3,2	25,7	30,9	11,1
ENSEMBLE	5,6	5,1	2,6	11,5	10,9	4,6
MILIEU RURAL	3,2	2,6	1,7	8,5	7,4	3,6

SEXE FEMININ						
0 - 4	1,5	1,7	1,2	2,8	1,6	1,5
5 - 9	3,0	2,7	2,3	4,6	2,6	2,8
11 - 14	3,9	3,3	2,6	5,7	3,3	4,0
15 - 19	5,8	3,9	2,4	7,8	5,7	3,6
20 - 24	7,8	5,9	3,1	11,6	8,9	4,4
25 - 29	9,6	6,6	3,3	13,3	12,1	4,2
30 - 34	11,0	5,9	3,6	13,9	12,7	4,5
35 - 39	10,6	5,5	3,5	13,2	13,0	4,6
40 - 44	9,7	5,3	3,2	14,1	12,8	5,0
45 - 49	9,0	5,2	3,1	14,0	14,8	5,1
50 - 54	7,8	6,0	2,6	14,4	15,9	6,1
55 - 59	6,9	5,9	2,5	16,0	17,0	6,4
60 - 64	5,7	5,9	2,4	15,4	18,1	7,0
65 - 69	5,3	6,0	2,3	16,4	18,0	7,1
70 & +	4,0	5,8	2,8	16,6	17,0	7,7
ENSEMBLE	5,5	4,1	2,5	9,1	7,7	3,9
MILIEU RURAL	3,0	2,0	1,6	6,7	5,0	3,0
2 SEXES 2 MILIEUX	5,6	4,6	2,6	10,3	9,3	4,3
2 SEXES RURAL	3,1	2,3	1,7	7,5	6,3	3,3

Les courants migratoires nets (durée de vie)

entre provinces limitrophes

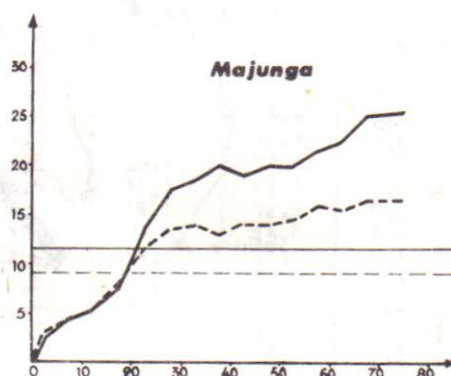
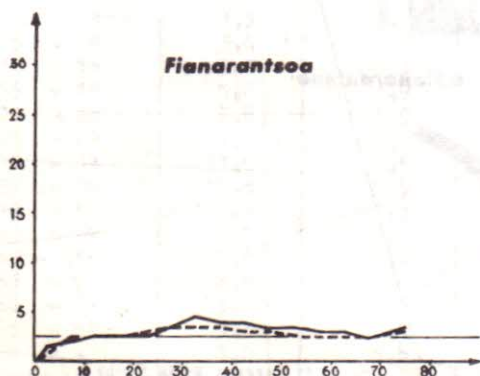
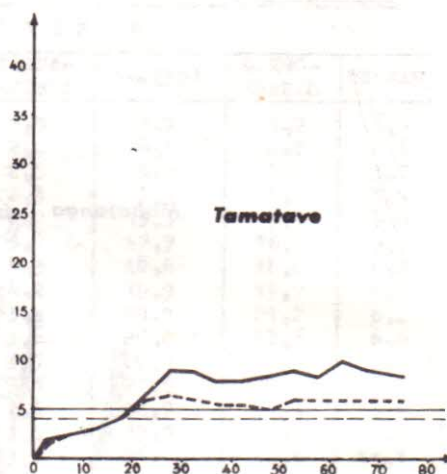
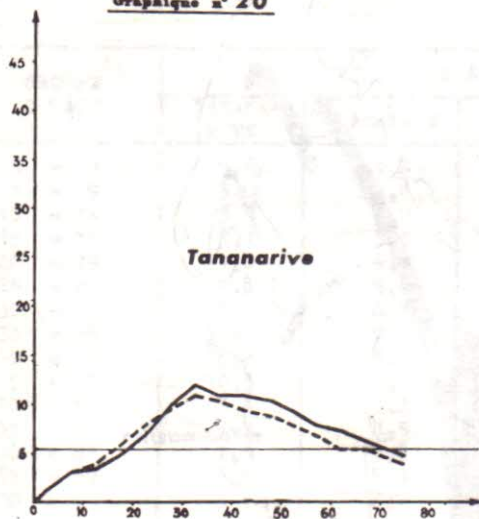
Graphique n°19



Migrants (durée de vie) par tranche d'âge (%)

(ensemble Urbain + Rural)

Graphique n° 20

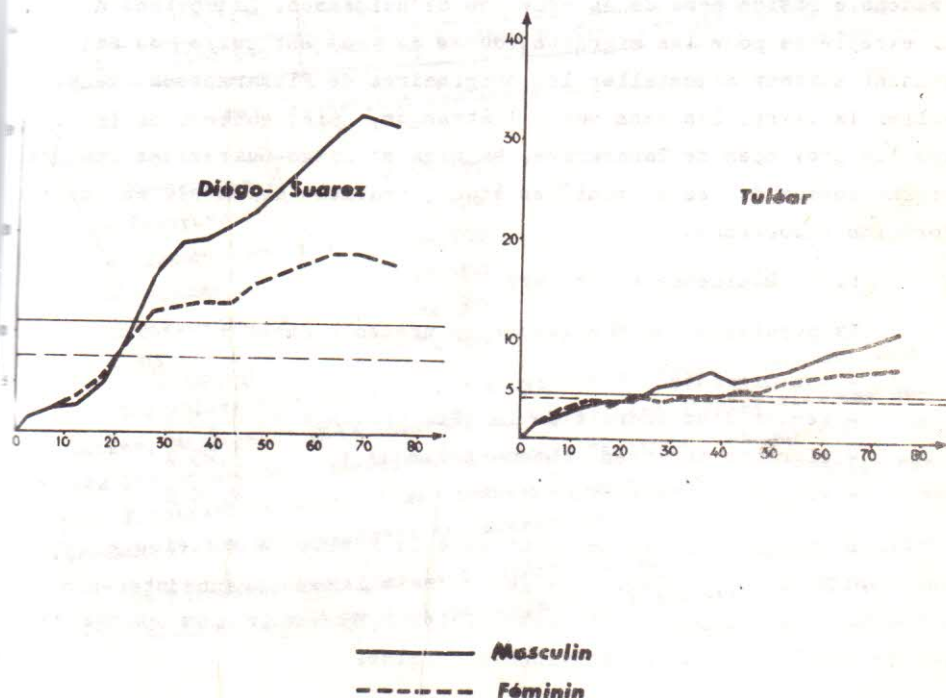


— Masculin
- - - Féminin

Migrants (durée de vie) par tranche d'âge (%)

(ensemble Urbain-Rural)

Graphique n° 20 bis



Le taux de migration qui a été calculé pour les 2 milieux est nettement moins élevé que celui du milieu urbain quelle que soit la classe d'âge et quel que soit le sexe. La Province de Fianarantsoa, en particulier son milieu rural, accueille très peu d'immigrés. Cette province, au contraire, est celle dont les natifs s'émigrent le plus ; en effet, 7,6 % des gens nés à Fianarantsoa résident hors de cette province. Si on ne considère pas les gens nés à l'étranger qui sont d'ailleurs très peu nombreux car ils ne constituent que 0,3 % de la population totale, 5,3 % de l'ensemble réside hors de sa province de naissance. La province d'accueil par excellence pour les migrants (durée de vie) est celle de Majunga où viennent surtout s'installer les originaires de Fianarantsoa venus travailler la terre. Les gens nés à l'étranger, par contre, s'installent dans les provinces de Tananarive, Majunga et Diégo-Suarez. Les immigrants internationaux de ces 2 dernières étant, vraisemblablement, en majorité d'origine comorienne.

6.3 - Résidence antérieure

La population de Madagascar se présente ainsi :

- non-migrants :	85,90 %
- venant d'un endroit de la même province :	8,55 %
- migrants internes (inter-province) :	5,25 %
- venant de l'extérieur :	0,30 %

La migration interne relative à la résidence antérieure concerne donc 13,8 % de la population malgache, mais les mouvements inter-provinces ne touchent que 5,25 % de l'ensemble, les 8,55 % autres ont changé de résidence sans sortir de la province d'origine.

6.3.1 - Courants Migratoires

En faisant abstraction de la population venant de l'extérieur de Madagascar qui ne représente en fait que 0,3 % de l'ensemble, on a la matrice "origine-destination" ci-contre sur l'ensemble de la population urbaine et rurale en 1975 :

TABLEAU 34 : REPARTITION DES MIGRANTS SELON LA RESIDENCE
ANTERIEURE

DESTINATION PROVINCE	TANANA- RIVE	TAMATAVE	FIANA- RANTSOA	MAJUNGA	DIEGO- SUAREZ	TULEAR	EN- SEMBLE
Tananarive	-	24 897	21 915	16 504	4 750	10 799	78 865
Tamatave	32 244	-	7 486	5 906	7 100	2 913	55 655
Fianarantsoa	51 083	13 963	-	28 530	11 185	26 925	131 686
Majunga	14 953	3 757	9 145	-	16 273	4 382	48 510
Diégo-Suarez	6 628	3 644	5 172	6 148	-	2 465	24 057
Tuléar	16 040	4 958	18 668	12 712	7 670	-	60 048
ENSEMBLE	120 948	51 219	62 386	69 800	46 984	47 484	398 821

De ce tableau, on obtient les soldes migratoires suivants pour

chaque province :

- Tananarive : + 42 083
- Tamatave : - 4 436
- Fianarantsoa : - 69 300
- Majunga : + 21 290
- Diégo-Suarez : + 22 927
- Tuléar : - 12 564

Ces soldes font apparaître 3 provinces d'installation qui sont Tananarive, Majunga et Diégo-Suarez, et 3 provinces d'émigration pour lesquelles les soldes sont négatifs, à savoir, Tamatave, Fianarantsoa et Tuléar. Fianarantsoa se distingue comme province de forte émigration représentant 17,4 % de l'ensemble des mouvements.

Ce phénomène expliquerait la diminution de l'importance relative de la population de Fianarantsoa par rapport à l'ensemble de l'île.

**TABLERAU 35 : ENTRANTS SELON LA PROVINCE D'ORIGINE, SORTANTS
SELON LA PROVINCE DE DESTINATION 1975
(Ensemble des deux sexes)**

Dernière Résidence

PROVINCE D'ORIGINE ET DE DESTINATION	ENTRANTS	SORTANTS	MIGRATION NET
T A N A N A R I V E			
Fianarantsoa	51 083	21 915	+ 29 168
Tamatave	32 244	24 897	+ 7 347
Majunga	14 953	16 504	- 1 551
Diégo-Suarez	6 628	4 750	+ 1 878
Tuléar	16 040	10 799	+ 5 241
T O T A L	120 948	78 865	+ 42 083
T A M A T A V E			
Tananarive	24 897	32 244	- 7 347
Fianarantsoa	13 963	7 486	+ 6 477
Majunga	3 757	5 906	- 2 149
Diégo-Suarez	3 644	7 106	- 3 462
Tuléar	4 958	2 913	+ 2 045
T O T A L	51 219	55 655	- 4 436
F I A N A R A N T S O A			
Tananarive	21 915	51 083	- 29 168
Tamatave	7 486	13 963	- 6 477
Majunga	9 145	28 530	- 19 385
Diégo-Suarez	5 172	11 185	- 6 013
Tuléar	18 668	26 925	- 8 257
T O T A L	62 386	131 686	- 69 300

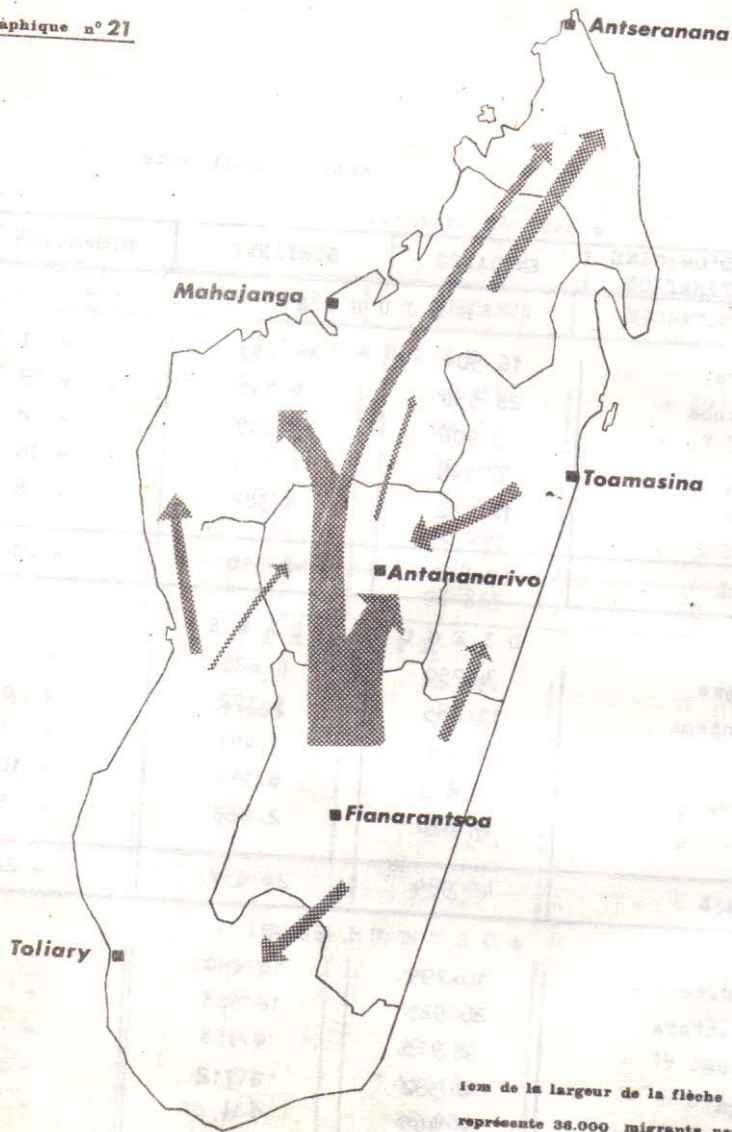
TABLEAU 35 (suite) : ENTRANTS SELON LA PROVINCE D'ORIGINE, SORTANTS
SELON LA PROVINCE DE DESTINATION
(Ensemble des deux sexes)

Dernière Résidence

PROVINCE D'ORIGINE DE DESTINATION	ENTRANTS	SORTANTS	MIGRATION NETTE
M A J U N G A			
Tananarive	16 504	14 953	+ 1 551
Fianarantsoa	28 530	9 145	+ 19 385
Tamatave	5 906	3 757	+ 2 149
Diégo-Suarez	6 148	16 273	- 10 125
Tuléar	12 712	4 382	+ 8 330
TOTAL	69 800	48 510	+ 21 290
D I E G O - S U A R E Z			
Tananarive	4 750	6 628	- 1 878
Fianarantsoa	11 185	5 172	+ 6 013
Tamatave	7 106	3 644	+ 3 462
Majunga	16 273	6 148	+ 10 125
Tuléar	7 670	2 465	+ 5 205
TOTAL	46 984	24 057	+ 22 927
T U L E A R			
Tananarive	10 799	16 040	- 5 241
Fianarantsoa	26 925	18 668	+ 8 257
Tamatave	2 913	4 958	- 2 045
Majunga	4 382	12 712	- 8 330
Diégo-Suarez	2 465	7 670	- 5 205
TOTAL	47 484	60 048	- 12 564

Les courants migratoires nets (selon la résidence antérieure),
entre provinces limitrophes.

Graphique n° 21



En exprimant les échanges entre provinces dans une matrice où ne sont portés que les soldes positifs, on obtient le tableau suivant :

TABLEAU 36 : REPARTITION DES GAINS EN MIGRANTS
(Résidence antérieure par province)

DESTINATION ORIGINE	TANANA- RIVE	TAMATAVE	FIANA- RANTSOA	MAJUNGA	DIEGO- SUAREZ	TULEAR
Tananarive	-			1 551		
Tamatave	7 347	-		2 149	3 462	
Fianarantsoa	29 168	6 477	-	19 385	6 013	8 257
Majunga				-	10 125	
Diégo-Suarez	1 878				-	
Tuléar	5 241	2 045		8 330	5 205	

Les grands courants migratoires concernent les déplacements de Fianarantsoa à Tananarive et de Fianarantsoa à Majunga. On constate par contre un courant légèrement moins important de Majunga vers Diégo-Suarez d'où le solde moyen pour la province de Majunga malgré le solde positif avec Tananarive.

(Les données sont exprimées en milliers d'habitants)

Province d'origine	Province de destination	Nombre de migrants	Proportion (%)
Tananarive	Tananarive	10,87	10,87
Tananarive	Tamatave	72,81	72,81
Tananarive	Fianarantsoa	20,5	20,5
Tananarive	Majunga	10,1	10,1
Tananarive	Diégo-Suarez	1,9	1,9
Tananarive	Tuléar	5,2	5,2

TABLEAU 37 : REPARTITION DE LA POPULATION DE MADAGASCAR SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ANTERIEURE ET ACTUELLE

Résidence Antérieure	Résidence Actuelle					
	Rural		Urbain		Ensemble	
	M	F	M	F	M	F
Rural	3 192 420	3 168 516	110 907	121 035	3 303 327	3 289 55
Urbain	54	51	488 536	500 652	488 590	500 70
Extérieur	2 504	803	10 867	7 445	13 371	8 24
TOTAL	3 194 978	3 169 370	610 310	629 132	3 805 288	3 798 50

TABLEAU 38 :

REPARTITION DES MIGRANTS
(Y compris les migrants à l'intérieur de province)
selon ce milieu de résidence antérieure et actuelle
(en valeur absolue)

Résidence Antérieure	Résidence Actuelle					
	Rural		Urbain		Ensemble	
	M	F	M	F	M	F
Rural	308 893	298 710	110 907	121 035	419 800	419 745
Urbain	54	51	105 806	105 098	105 860	105 149
Extérieur	2 504	803	10 867	7 445	13 371	8 248
TOTAL	311 451	299 564	227 580	293 578	539 031	533 142

TABLEAU 39 :

REPARTITION DES MIGRANTS
(Y compris les migrants à l'intérieur de province)
selon ce milieu de résidence antérieure et actuelle
(en pourcentage)

Résidence Antérieure	Résidence Actuelle		
	Rural	Urbain	Ensemble
Rural	56,67	21,63	78,30
Urbain	ε	19,67	19,67
Extérieur	0,31	1,72	2,03
TOTAL	56,98	43,02	100

6.3.2 - Ville et Campagne

D'après le Recensement Général de la Population et des Habitats, 942 individus, soit 21,63 % de l'ensemble des migrants sont passés du milieu rural vers le milieu urbain, dont 43 % ont choisi de résider à Tarrive. Il est bon de noter que l'exode rurale considérée ici ne concerne pas ceux dont la résidence antérieure se trouvait en milieu rural, excluant ceux qui ont déjà transité dans un centre urbain. Ceci explique d'ailleurs en partie le nombre relativement bas des ex-ruraux installés en ville depuis 36 ans et plus qui ne font dans l'ensemble que 9,15 % des immigrants ruraux, alors que ce taux atteint 6 % pour la seule année du recensement et 43 % pour les 5 dernières années.

6.4 - Durée de résidence

Une des questions qui ont été posées lors du Recensement Général de la Population et des Habitats a été la durée d'installation dans le lieu de résidence actuelle. Sont donc considérés comme migrants, dans ce sens, ceux des types (1), (2) et (3) d'après le schéma défini en introduction.

En classant donc les migrants selon la province de dénombrement et la durée de résidence, on obtient le tableau suivant.

TABLEAU 40 : REPARTITION DES MIGRANTS SELON LA PROVINCE ET LA DUREE DE RESIDENCE

a) MILIEU DE PROVENANCE
(URBAIN ET RURAL) (*)

PROVINCE D'INSTALLATION	DUREE DE RESIDENCE					ENSEMBLE
	1 an	1 à 5	6 à 15	16 à 35	36 ans	
Tananarive	29 432	150 990	63 258	38 763	38 763	389 583
Tamatave	9 311	42 815	27 605	20 077	17 068	116 876
Fianarantsoa	14 987	66 900	41 135	28 212	26 446	177 680
Majunga	7 999	55 603	35 764	26 905	19 192	145 463
Diégo-Suarez	5 050	33 522	23 168	23 971	22 747	108 458
Tuléar	10 309	49 800	31 375	24 265	18 364	134 113
ENSEMBLE	77 088	399 630	266 187	186 688	142 580	1 072 173
MILIEU DE PROVENANCE (RURAL)						
Tananarive	25 299	114 392	83 441	51 512	34 614	309 258
Tamatave	7 156	28 667	20 651	16 208	15 255	87 917
Fianarantsoa	12 239	48 056	32 301	23 576	17 296	133 468
Majunga	6 590	40 506	28 184	21 580	16 859	113 719
Diégo-Suarez	3 807	20 909	16 756	19 577	17 834	78 892
Tuléar	9 314	39 787	27 197	22 493	17 500	116 291
ENSEMBLE	64 385	292 317	208 539	154 946	119 358	839 545

(*) Y compris les immigrants internationaux

TABLEAU 40 (suite) : REPARTITION DES MIGRANTS SELON LA PROVINCE ET LA DUREE DE RESIDENCE

b). MILIEU DE PROVENANCE
(URBAIN ET RURAL) (*)

PROVINCE (URBAIN ET RURAL)	DUREE DE RESIDENCE					ENSEMBLE
	1 an	1 à 5	6 à 15	16 à 35	36 ans	
Tananarive	18 323	78 178	54 714	32 486	26 761	210 462
Tamatave	5 069	17 114	10 717	8 029	12 059	52 988
Fianarantsoa	10 639	39 986	26 833	19 477	15 409	112 044
Manakara	5 375	27 693	20 915	17 056	14 223	85 262
Diégo-Suarez	2 612	11 869	9 768	11 798	14 145	50 192
Tuléar	8 404	32 488	22 658	19 759	16 458	99 767
ENSEMBLE RURAL	50 422	207 328	145 605	108 605	99 055	611 015

MILIEU DE PROVENANCE (RURAL)						
(RURAL)						
Tananarive	18 259	77 921	54 514	32 266	26 624	209 584
Tamatave	5 060	17 079	10 667	7 887	11 885	52 578
Fianarantsoa	10 623	39 934	26 804	19 250	15 303	111 914
Manakara	5 356	27 589	20 814	16 783	14 064	84 605
Diégo-Suarez	2 606	11 814	9 622	11 520	13 876	49 438
Tuléar	8 390	32 450	22 622	19 655	16 367	99 484
ENSEMBLE RURAL	50 293	206 787	145 043	107 361	98 119	607 603

(*) Y compris les immigrants internationaux

TABLEAU 40 (suite) : REPARTITION DES MIGRANTS SELON LA PROVINCE ET LA DUREE DE RESIDENCE

c) MILIEU DE PROVENANCE

(URBAIN ET RURAL) (*)

PROVINCE D'INSTALLATION (URBAIN)	DUREE DE RESIDENCE					ENSEMBLE
	1 an	1 à 5	6 à 15	16 à 35	36 ans	
Tananarive	11 109	72 812	52 426	30 772	12 002	99 674
Tamatave	4 242	25 701	16 888	12 048	5 009	63 888
Fianarantsoa	4 348	26 914	14 302	8 735	11 037	65 636
Majunga	2 624	27 910	14 849	9 849	4 969	60 901
Diégo-Suarez	2 438	21 653	13 400	12 173	8 602	58 266
Tuléar	1 905	17 312	8 717	4 506	1 906	16 807
ENSEMBLE URBAIN	26 666	192 302	120 582	78 083	43 525	231 942

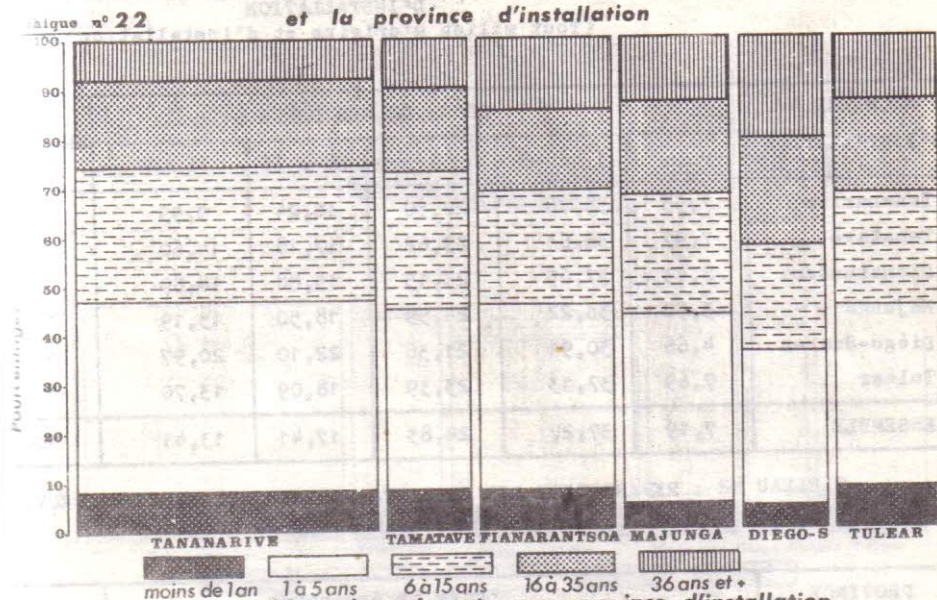
MILIEU DE PROVENANCE (RURAL)						
(URBAIN)						
Tananarive	7 040	36 471	28 927	19 246	7 990	99 674
Tamatave	2 076	11 588	9 984	8 321	3 370	35 339
Fianarantsoa	1 616	8 122	5 497	4 326	1 991	21 554
Majunga	1 235	12 917	7 370	4 797	2 795	29 114
Diégo-Suarez	1 201	9 095	7 143	8 057	3 958	29 454
Tuléar	924	7 337	4 575	2 838	1 133	16 807
ENSEMBLE URBAIN	14 092	85 530	63 496	47 585	21 239	231 942

A partir de ce tableau et des tableaux 6.II (* *), on peut obtenir la répartition en pourcentage des migrants, selon la durée d'installation dans la résidence actuelle, d'une part par province d'origine et d'autre part selon la province d'installation, et pour chaque cohorte de durée, le pourcentage selon la province d'origine ou d'installation.

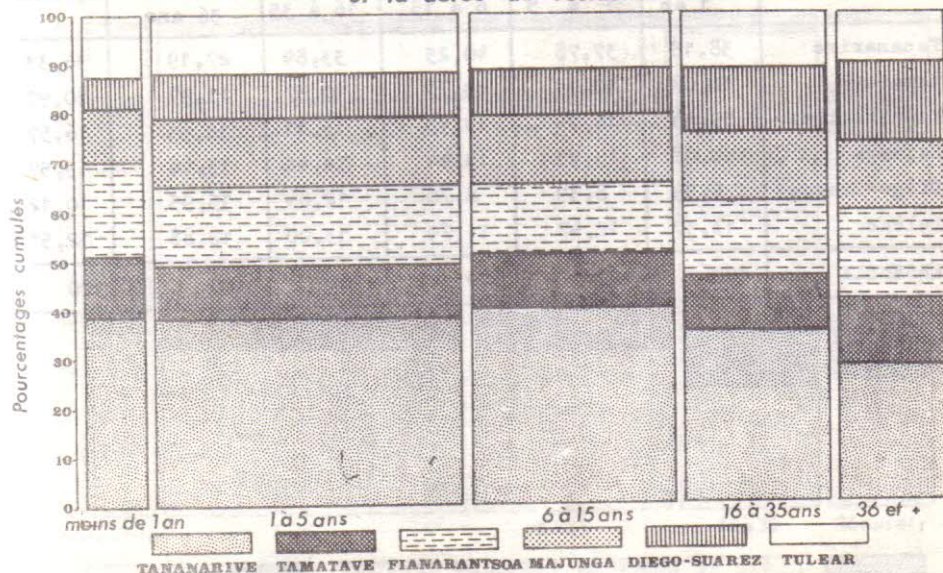
(*) Y compris les immigrants internationaux

(* *) voir brochure Données Démographiques Milieu Rural : sexe, Groupe d'Age, Province de Naissance - Recensement Général de la Population et des Habitats 1975-

Répartition des migrants par durée de résidence et la province d'installation



Graphique n° 23



**TABEAU 41 : REPARTITION DES COURANTS MIGRATOIRES SELON LA PROVINCE
D'INSTALLATION**
(Tout milieu d'origine et d'installation)

PROVINCE D'INSTALLATION	DUREE DE RESIDENCE					ENSEMBLE
	1 an	1 à 5	6 à 15	16 à 35	36 ans	
Tananarive	7,55	38,76	27,50	16,24	9,95	100
Tamatave	7,97	36,63	23,62	17,18	14,60	100
Fianarantsoa	8,43	37,65	23,15	15,88	14,89	100
Majunga	5,50	38,22	24,59	18,50	13,19	100
Diégo-Suarez	4,66	30,91	21,36	22,10	20,97	100
Tuléar	7,69	37,13	23,39	18,09	13,70	100
ENSEMBLE	7,19	37,27	24,83	17,41	13,41	100

**TABEAU 42 : REPARTITION DES COURANTS MIGRATOIRES SELON LA PROVINCE
D'INSTALLATION PAR COHORTE**

PROVINCE D'INSTALLATION	DUREE DE RESIDENCE					ENSEMBLE
	1 an	1 à 5	6 à 15	16 à 35	36 ans	
Tananarive	38,18	37,78	40,25	33,89	27,19	36,33
Tamatave	12,08	10,71	10,75	10,37	11,97	10,90
Fianarantsoa	19,44	16,74	15,45	15,11	18,55	16,57
Majunga	10,88	13,91	13,44	14,41	13,46	13,57
Diégo-Suarez	6,55	8,39	8,70	12,84	15,95	10,12
Tuléar	13,37	12,47	11,79	13,00	12,88	12,51
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100

Répartition des migrants par durée de résidence et la province d'origine

Figure n° 24

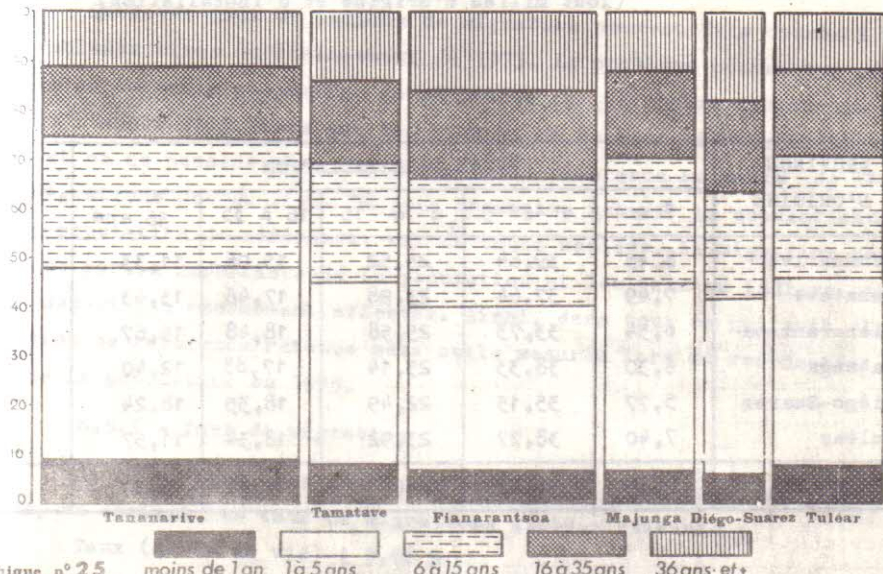


Figure n° 25

Répartition des migrants par province d'origine et la durée de résidence

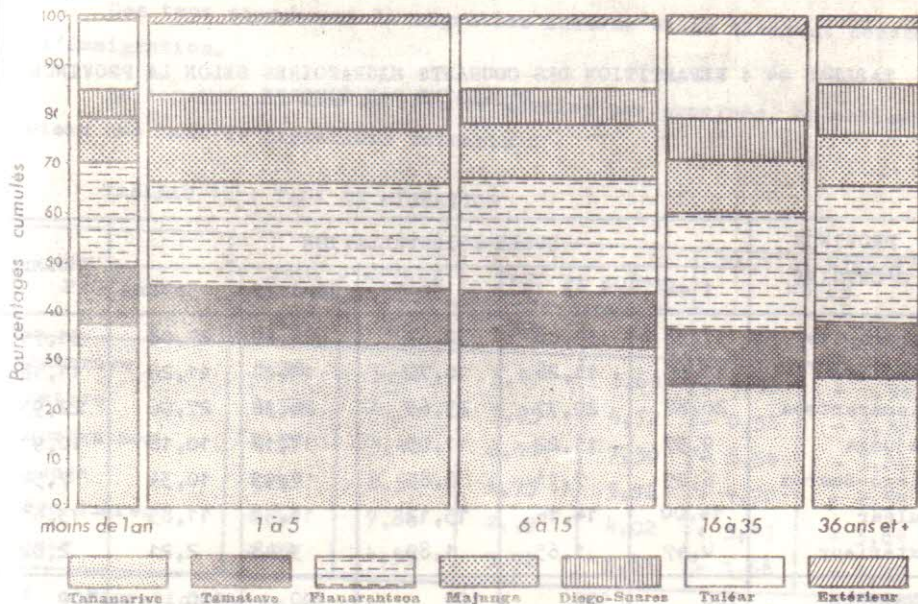


TABLEAU 43 : REPARTITION DES COURANTS MIGRATOIRES SELON LA DUREE DE
RESIDENCE PAR PROVINCE D'ORIGINE
(Tout milieu d'origine et d'installation)

PROVINCE D'ORIGINE	DUREE D'INSTALLATION					ENSEMBLE
	1 an	1 à 5	6 à 15	16 à 35	36 ans	
Tananarive	8,45	39,64	25,52	15,06	11,33	100
Tamatave	7,49	37,64	23,98	17,46	13,43	100
Fianarantsoa	6,54	33,73	25,58	18,48	15,67	100
Majunga	6,30	38,33	25,14	17,83	12,40	100
Diégo-Suarez	5,77	35,15	22,49	18,35	18,24	100
Tuléar	7,40	38,77	23,92	18,34	11,57	100
ENSEMBLE	7,19	37,27	24,83	17,41	13,30	100

TABLEAU 44 : REPARTITION DES COURANTS MIGRATOIRES SELON LA PROVINCE
D'ORIGINE PAR COHORTE

PROVINCE D'ORIGINE	DUREE D'INSTALLATION					ENSEMBLE
	1 an	1 à 5	6 à 15	16 à 35	36 ans	
Tananarive	37,38	33,80	32,67	24,49	27,08	31,79
Tamatave	11,65	11,28	10,79	11,21	11,28	11,18
Fianarantsoa	20,88	20,77	23,65	24,36	27,06	22,95
Majunga	9,57	11,22	11,05	11,17	10,18	10,91
Diégo-Suarez	6,05	7,11	6,83	7,95	10,34	7,54
Tuléar	14,00	14,16	13,12	14,34	11,85	13,61
Extérieur	4,47	1,65	1,89	3,48	2,21	2,02
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100

6.5 - Taux et indices de migration

Quelques taux et indices de migration peuvent être donnés à partir des tableaux tirés du recensement de 1975. Le problème pourrait se poser en ce qui concerne la population de référence car le nombre disponible est celui de l'année 1975 alors que les migrations se sont effectuées avant cette date et on ne possède même pas une période référence au cours de laquelle ces migrations ont eu lieu. On peut néanmoins retenir la population de 1975 comme population de référence, car de toute manière, la migration ne touche pas une partie importante de la population et les taux ou indices obtenus n'en seront pas énormément affectés. Ainsi, dans tout ce qui suit, la population de référence retenue sera celle mesurée lors du recensement général de la population en 1975.

6.5.1 - Taux de migration

Si on ne considère pas les migrations à l'intérieur de chaque province, on obtient les taux de migrations globaux suivants :

Taux (durée de vie) : 5,08 %

Taux (résidence antérieure) : 5,25 %

Ces taux concernent la migration interne et ne tiennent donc compte de l'immigration.

En considérant les entrées et sorties par province, on obtient le tableau des taux de migrations suivants :

TABLEAU 45 : TAUX DE MIGRATION

PROVINCE	TAUX D'ENTREE		TAUX DE SORTIE		TAUX DE MIGRATION NETTE	
	DDV	RA	DDV	RA	DDV	RA
Tananarive	5,29	5,58	3,47	3,64	+ 1,82	+ 1,94
Tamatave	4,53	4,34	3,95	4,72	+ 0,58	- 0,38
Fianarantsoa	2,57	3,46	8,11	7,30	- 5,54	- 3,84
Majunga	9,45	8,51	4,75	5,92	+ 4,70	+ 2,59
Diégo-Suarez	8,42	7,86	2,99	4,02	+ 5,43	+ 3,84
Tuléar	4,24	4,59	5,92	5,81	- 1,68	- 1,22

DDV : Migration durée de vie

RA : Migration selon la résidence antérieure

6.5.2 - Indice de redistribution

On mesure la redistribution due à la migration par la somme des gains des provinces d'installation (qui est égale en valeur absolue) des pertes des provinces de départ), et à partir de cette quantité, on obtient un taux de redistribution en la rapportant à la population totale.

Ainsi, relativement à la province de naissance, la redistribution due à la migration est égale à :

$$R_M = \frac{\sum (M_{.i} - M_{i.})}{+} = 117\ 342$$

et avec la même considération en ce qui concerne la population, on obtient un taux de redistribution égale à

$$M \approx 1,54 \%$$

Relativement à la résidence antérieure, ces nombres deviennent respectivement

$$R'_M = 86\ 300 \text{ et } M' = 1,13 \%$$

6.5.3 - Indice de préférence

Si la propension à la migration était uniforme, le nombre de sortants d'une région serait proportionnel à sa population, de même que le nombre d'entrants dans une région J. On obtiendrait alors un nombre théorique :

$$M'_{ij} = M \left(\frac{P_i}{P} \times \frac{P_j}{P} \right) \text{ de migrants de } i \text{ vers } j$$

L'indice de préférence est le rapport (en %) du nombre effectif de migrants M_{ij} par le nombre théorique M'_{ij} obtenu ci-dessus.

$$IPR_{ij} = \frac{M_{ij}}{M \left(\frac{P_i}{P} \times \frac{P_j}{P} \right)} \times 100$$

Le tableau ci-dessous donne cet indice pour chaque couple de provinces relativement à la migration (durée de vie).

TABLEAU 46 : INDICE DE PREFERENCE PAR COUPLE DE PROVINCE

DESTINATION PROVINCE	TANANA- RIVE	TAMATAVE	FIANA- RANTSOA	MAJUNGA	DIEGO- SUAREZ	TULEAR
Tananarive	-	152,71	72,85	140,37	50,70	61,05
Tamatave	155,47	-	29,67	99,87	155,61	24,78
Fianarantsoa	211,68	108,19	-	348,60	177,59	227,36
Majunga	100,08	52,06	44,38	-	498,25	53,14
Diégo-Suarez	64,54	64,76	36,52	161,02	-	32,22
Tuléar	103,07	68,71	128,59	258,48	230,01	-

6.5.4 - Indice d'efficacité

Le dernier indice qu'on pourra proposer est l'indice d'efficacité qui prime l'importance de la migration nette par rapport à l'ensemble des déplacements qui touchent chaque province. Cet indice s'écrit sous la forme :

$$IE = \frac{IM.i - M.i I}{M.i + Mi.} \times 100$$

Ce qui donne pour les 6 provinces :

TABLEAU 47 : INDICE D'EFFICACITE PAR PROVINCE

PROVINCE	MIGRATION (durée de vie)	MIGRATION (résidence antérieure)
Tananarive	20,76	21,06
Tamatave	6,89	4,35
Fianarantsoa	51,91	35,71
Majunga	33,07	18,00
Diégo-Suarez	47,59	32,27
Tuléar	16,53	11,68

Un indice complètement efficace (= 100) signifie que les déplacements concernant une province s'effectuent dans une seule direction (soit toutes des sorties, soit toutes des entrées), et un indice nul veut dire que les sorties d'une province ont même volume que les entrées qui s'y effectuent. Une valeur faible de cet indice équivaut donc à une perméabilité dans les 2 sens de la frontière de la province, comme c'est le cas, essentiellement de Tamatave pour les 2 catégories de migration. Un indice élevé, par contre signifie que les déplacements dans un sens sont relativement rares, tel est le cas de Fianarantsoa, notamment pour la migration (durée de vie)

Un indice analogue peut être calculé pour les courants entre 2 provinces en écrivant

$$J_e = \frac{IM_{ji} - M_{ij}I}{M_{ji} + M_{ij}} \times 100$$

Le lecteur fera aisément le calcul de ce taux pour le couple de provinces qui l'intéressent, la signification étant tout à fait identique à ce qui vient d'être dit.

6.6 - Migration (durée de vie) et Migration relative à la résidence antérieure

On a dit que la comparaison entre ces 2 conceptions de migration permettrait d'analyser plus en détail le comportement des natifs d'une province du point de vue mobilité.

En reprenant une province j quelconque, on a le schéma suivant :



Région j

On a dit que les immigrations sont du type (1i), (2i), (3i) et les émigrations du type (1e) (2e) ou (3e).

(1i) : migrants venus s'installer en j pour la première fois

(2i) : natifs de j qui, après un séjour à l'extérieur, reviennent en j

(3i) : migrants venus s'installer en j puis se sont déplacés à l'intérieur de j

(1e) : natifs en j émigrés pour la première fois

(2e) : migrants venus s'installer en j puis repartis

(3e) : natifs de j émigrés puis se sont déplacés hors de j

Les migrants natifs de la région j sont ceux qui effectuent les déplacements (2i), (1e) et (3e).

Soit DDVI = nombre d'immigrants (durée de vie)

RAI = nombre d'immigrants relativement à la résidence antérieure

I = différence entre ces deux types d'immigration :

$$I = RAI - DDVI$$

On a vu que $DDVI = (1i) + (3i)$ et $I = (2i) - (3i)$

$$RAI = (1i) + (2i)$$

En définissant de manière analogue DDVE, RAE et E, on a :

$$DDVE = (1e) + (3e) \quad E = (2e) - (3e)$$

$$RAE = (1e) + (2e)$$

Ainsi, I 0 signifie que les natifs de retour sont plus nombreux que les migrants qui changent de résidence à l'intérieur de j et inversement. On peut donc supposer que I sera positif pour les provinces fournisseurs de main d'oeuvre dont les natifs rentrent à l'âge de la retraite, et il sera négatif pour les provinces d'installation où (2i) sera relativement faible par rapport aux immigrants.

De même, E sera positif pour les provinces utilisatrices de main d'oeuvre extérieure et négatif pour celles qui en fournissent.

Le tableau suivant donne ces différences pour chacune des 6 provinces

TABLEAU 48 : DIFFERENCE DES TYPES DE MIGRATION PAR PROVINCE

PROVINCE	J	E
Tananarive	+ 6 179	+ 3 552
Tamatave	- 2 253	+ 9 081
Fianarantsoa	- 16 086	- 14 592
Majunga	+ 7 664	+ 9 549
Diégo-Suarez	- 3 389	+ 6 169
Tuléar	+ 3 643	- 1 157

A part la province de Tananarive, donc, on a 2 provinces fournisseurs de main d'oeuvre (Fianarantsoa et Tuléar) et 3 provinces demandeurs (Tamatave, Majunga, Diégo-Suarez).

Pour Tananarive, les différences I et E sont toutes les deux positives, c'est-à-dire, que (2i) (3i) et (2e) (3e). Les natifs de cette province reviennent après un séjour à l'extérieur (de la province s'entend), mais ne changent que rarement de résidence une fois sortis.

E.P.
DUC
R.D.F.
RECENSEMENT 1975

SERIE ETUDES ET ANALYSE

ANALYSE DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES



MADAGASCAR